13e année
numéro 246

10 Mai 1937
prix : 2 francs

la révolution prolétarienne

revue bimensuelle syndicaliste révolutionnaire

DANS CE NUMÉRO

Les révolutionnaires espagnols et le problème de l'Etat
par L. NICOLAS

Ce que sont devenus les syndicats en Russie
par M. YVON

La fin des écrivains thermidoriens
par V. SERGE

Amiens, seule formule syndicale
par M. CHAMBELLAND

Luttons pour la liberté !
par A.-V. JACQUET

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue bimensuelle syndicaliste révolutionnaire
(Paraissant le 10 et le 25)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Trois mois	10 fr.
Six mois	20 »
Un an	40 »

EXTERIEUR

Trois mois	13 fr.
Six mois	26 »
Un an	50 »

ADRESSER LA CORRESPONDANCE
concernant la Rédaction et l'Administration à la *Révolution Prolétarienne*, 54, rue du Château-d'Eau, Paris (10e)

PERMANENCE :
Tous les soirs, de 18 à 19 heures

Tél.: **BOTzaris 21-02**

UTILISER POUR LES ENVOIS DE FONDS
notre compte chèques postaux :
Révolution Prolétarienne 734-99 Paris

Sommaire du N° 246

(10 mai 1937)

Les révolutionnaires espagnols et le problème de l'Etat .... L. NICOLAS.
Luttons pour la liberté! .... A. V. JACQUET.
Ce que sont devenus les syndicats en Russie .... M. YVON.
La fin des écrivains thermidoriens .... Victor SERGE.
Comment améliorer les conventions collectives (Cercle Syndicaliste Lutte de Classes). ....
L'exploitation des ouvriers agricoles d'Algérie .... J. LEUNOIS.

PARMI NOS LETTRES

Notre « malaise » .... Roger HAGNAUER.

LA RENAISSANCE DU SYNDICALISME

Premier mai 1937. — Amiens, seule formule syndicale. — L'épée de Dimitrov. — A la Fédération des Cuirs et Peaux. — Synchronisme... — Des conseils judicieux d'Hénaff... ..... M. CHAMBELLAND.

LIVRES ET REVUES

« Jaurès » de Félicien Challaye, et « Il était une mine » de René Garmy .. A. RICHARD.

La Ligue Syndicaliste

La Ligue Syndicaliste se propose:

De faire prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser le maximum d'action contre le patronat et contre l'Etat;

De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, et en préconisant la formation de Cercles d'études syndicales;

De maintenir vivant le précepte de la Première Internationale, d'après lequel l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.

Les révolutionnaires espagnols et le problème de l'Etat

A l'heure où ces lignes sont écrites, la bataille fait rage aux abords de Bilbao; qui l'emportera des troupes du général Mola ou de celles du gouvernement basque ? Que doivent penser les ouvriers miliciens de cette contrée industrielle en voyant la fatalité historique les forcer à combattre pour le gouvernement Aguirre afin d'échapper aux atrocités de Franco ? Combattre en sachant qu'il y a à peine quelques semaines, ce même gouvernement basque emprisonnait les travailleurs coupables de vouloir travailler le vendredi saint ; ce même gouvernement qui avait arrêté le comité régional de la C.N.T. insistant pour continuer la publication de son journal « C.N.T. del Norte » dans une imprimerie moderne régulièrement acquise avec les pauvres sous de l'organisation syndicale.

Passe encore d'être forcés de lutter contre le fascisme tout en sachant que le gouvernement démocrate bourgeois défendu par les miliciens est lui aussi anti-ouvrier. Mais pourquoi faire de cette nécessité une théorie, pourquoi surtout entraîner le prolétariat à partager la responsabilité morale des mesures anti-ouvrières adoptées par le gouvernement de Front populaire, en y envoyant des ministres non seulement communistes et socialistes, mais aussi anarchistes ?

Des anarchistes, partisans de la collaboration gouvernementale

La défense la plus adroite de cette participation est celle présentée par D. A. Santillan, théoricien anarchiste très connu, écrivant dans *Solidaridad Obrera* du 16-4-37. Tout en affirmant que, comme par le passé, les anarchistes doivent avant tout concentrer leurs efforts dans les syndicats, il explique comme suit la participation ministérielle :

« *Après la première victoire sur les généraux factieux, en voyant surgir une guerre de longue durée et d'une importance énorme, nous avons compris que l'heure n'était pas venue de considérer comme terminée la foncton du gouvernement, de l'appareil gouvernemental. De même que la guerre nécessite l'appareil adéquat pour mener à bonne fin — l'armée — il faut aussi un organe de coordination, de centralisation de toutes les ressources et énergies d'un pays, c'est-à-dire le mécanisme d'un Etat.*

Nous sommes antiétatistes et nous sommes antimilitaristes, mais en acceptant la guerre — et la guerre que nous faisons est juste, inévitable et inéluctable, nous acceptons l'armée et nous acceptons le gouvernement. Nous participons à l'un et nous intervenons dans l'autre, sans que ceci veuille dire que nous renoncions à combattre la guerre, à combattre le militarisme et à combattre l'Etat comme des situations et des institutions qui ne correspondent pas à des idéals humains de paix, de travail et de félicité pour tous.

Tant que dure la guerre, au moins — et si ensuite il se trouve quelque formule supérieure, nous saurons la discuter — nous devons agir dans la lutte sanglante et nous devons intervenir dans le gouvernement. En effet, celui-ci doit être un gouvernement de guerre, pour faire et pour gagner la guerre.

... Qu'entendent cela, ceux qui l'ont oublié en si peu de temps : l'Etat peut être l'organe directeur de la guerre ; mais il ne peut être, n'a jamais été, ne sera jamais un organe de la révolution sociale. La révolution ne se fait pas de l'Etat, ni par l'Etat. Tout au plus, et ceci peut être l'aspect positif de notre intervention gouvernementale, l'Etat s'abstiendra de dresser des obstacles excessifs en face des nouvelles créations populaires ; mais confier la révolution à l'Etat, même si nous étions les seuls à y être, équivaudrait à renoncer à la révolution.

Les grandes transformations sociales sont toujours l'œuvre du peuple, des masses travailleuses de la ville et des champs. Ce sont elles qui doivent faire la révolution, ce sont elles qui doivent créer les organes de la nouvelle coexistence politique et économique ; c'est avec elles qu'il faut être pour accomplir notre mission essentielle.

Si nous ne faisions pas la guerre en même temps que la révolution, ce n'est pas nous qui défendrions la participation à l'œuvre du gouvernement. Mais nous pensons que la guerre est la première des choses, que la guerre il faut la gagner comme condition préalable de n'importe quelle condition nouvelle, car si nous perdons sur les champs de bataille, nous perdrons tout, le présent et l'avenir.

Pendant que l'on est en train de gagner la guerre, il va de soi que l'on peut beaucoup avancer socialement. Mais cette avance, cette transformation, ce progrès se fera en marge ou contre l'Etat, comme toujours. Ce que nous pouvons faire du gouvernement, c'est faciliter la législation, la reconnaissance, la sanction officielle de la révolution faite au dehors, dans les usines, dans les champs, dans les coutumes. Ne demandons pas des poires à l'orme ! Ne demandons pas que le gouvernement fasse la révolution. Ne nous nions pas nous-mêmes, d'une façon aussi fondamentale, chers camarades. Nous sommes encore des anarchistes !

Le pouvoir, notre pouvoir n'est pas dans les ministères ; il est dans nos syndicats et dans la capacité constructive que ceux-ci mettent en évidence, à présent qu'ils ont les portes de leur libre initiative largement ouvertes. »

A côté de la participation gouvernementale, D. A. Santillan admet également la défense nationale et cela avant la révolution sociale. Il écrit dans « Guerra di classe » du 21-4-37 :

« *Nous avons commencé la grandiose mission par un châtiment aux militaires factieux qui s'étaient soulevés contre le peuple et contre la culture. Ce mouvement est devenu aujourd'hui une guerre d'indépendance nationale. Ce n'est pas là notre faute. L'ennemi en fuyant a ouvert toutes grandes les portes à une invasion étrangère. A présent, ce n'est plus une guerre civile que nous faisons, mais une guerre*

contre les envahisseurs : Maures, Allemands, Italiens.

Ce n'est pas un parti, une organisation, une théorie qui est en danger. C'est l'existence de l'Espagne elle-même, d'un pays qui veut être maître de ses propres destins, qui court le risque de disparaître. »

L'opposition anarchiste

Ces deux conceptions, participation à l'Etat et adhésion à la défense nationale, constituent une innovation dans la doctrine anarchiste. Il est possible de trouver chez Bakounine quelques passages sur la nécessité des « autorités révolutionnaires » ; chez lui encore et chez Kropotkine parfois la conception de nation plus généreuse que d'autres subsistait. Mais l'ensemble de la presse, de la littérature et des groupes anarchistes des dernières années se refusait catégoriquement à toute collaboration gouvernementale.

Ce qui importe toutefois d'établir bien plus que la déviation doctrinale, c'est la réalité de l'Etat espagnol. Observe-t-il depuis l'adhésion des anarchistes, cette espèce de neutralité bienveillante, cet enregistrement pacifique des progrès ouvriers, que souhaite D. A. Santillan ? Cédons pour aujourd'hui la parole sur ce sujet à quelques anarchistes espagnols qui diffèrent là-dessus d'opinion avec les ministérialistes anarchistes.

Voici quelques extraits puisés dans un tract lancé par les Jeunesses libertaires de Catalogne :

« *Pour notre part, nous avertissons que nous ne pouvons garder le silence et tolérer tant de basses manœuvres contre-révolutionnaires, tant d'injustice gouvernementale et tant de travail rusé et ruineux ; tant de fausseté politique et tant de moquerie au nom de la guerre et de l'unité antifasciste.*

... Le gouvernement central boycotte l'économie catalane afin de nous obliger à renoncer à toutes les conquêtes révolutionnaires.

On demande des sacrifices au peuple, et les ouvriers et les miliciens donnent des parties considérables de leurs soldes ; mais le gouvernement national garde son or, garantie de l'économie de la nouvelle République bourgeoise et parlementaire ; *on respecte les joyaux et les fortunes des capitalistes — chose que le fascisme ne fait pas — et l'on maintient des salaires fabuleux en les triplant parfois.*

... Tandis que le peuple souffre de privations, un agiotage honteux et criminel est permis aux commerçants de toutes catégories.

... Avec force fanfares, spectacles, carnavals et discours de mercantis, le terrain se prépare pour la dictature non plus prolétaire, mais bourgeoise.

... Les Jeunesses Libertaires ne veulent plus se rendre complices en faisant le silence sur ces faits qui font naître dans le peuple révolutionnaire le virus de la méfiance.

Nous sommes prêts à revenir s'il le faut à l'existence illégale, à la lutte audacieuse contre tous les faussaires, les tyrans du peuple et les misérables mercantis de la politique.

Signé : *Le Comité régional des Jeunesses Libertaires ;*
La Fédération Locale des Jeunesses Libertaires de Barcelone.

A la voix des jeunes se joint celle d'une association appelée « Los amigos de Durruti », groupant des anarchistes plus âgés et plus expérimentés. Voici les extraits d'un tract qu'ils répandent actuellement :

« *Huit mois de guerre et de révolution ont passé. Nous constatons, avec une profonde douleur, les nombreuses échancrures qui s'accusent dans la trajectoire de la révolution.*

Au cours de toutes les transformations sociales surgissent des organismes d'un type spécial qui portent les caractères de l'élan rénovateur. Nous n'allons pas faire un bilan détaillé. Nous indiquerons seulement qu'il s'était créé un comité antifasciste, des comités de quartier, des patrouilles de contrôle et, qu'après les mois qui sont passés, il ne reste rien debout des dits organismes.

L'esprit révolutionnaire et anarchiste du 19 *juillet a été mystifié de telle façon que nous sommes envahis par la crainte qu'au cours des étapes prochaines, il ne flotte plus qu'un souvenir de ces dates mémorables. Nos présomptions sont très justifiées. Les forces armées qui furent créées par la bourgeoisie ont adopté en diverses occasions une aversion des plus manifestes envers la cause que défend le prolétariat. Il suffit seulement d'évoquer la manifestation organisée par les dits corps, au cours de laquelle prévalut une animosité manifeste envers les organisations révolutionnaires.*

La petite bourgeoisie, qui, au cours des premiers moments de la révolution, était effrayée, est sortie de sa cachette pour s'affirmer avec une colère ardente contre le progrès révolutionnaire. Nous pourrions citer les divers incidents sanglants surgis dans plusieurs localités catalanes dominées par les secteurs divorcés de la révolution. Cette petite bourgeoisie peut se développer au cours de ces attaques, étant donné l'accueil que lui offrent les organisations qui prétendent élargir leur force numérique grâce à l'apport de masses contre-révolutionnaires.

La C.N.T. et la F.A.I. qui, pendant les premiers jours de juillet, étaient le plus grand exposant de sens révolutionnaire et d'énergie potentielle dans la rue, se trouvent aujourd'hui être dans une situation diminuée pour ne pas avoir su donner toute leur valeur à leur personnalité pendant les journées ci-dessus évoquées. Nous avons accepté la collaboration sur un plan minoritaire, tandis que notre force dans la rue a une grande valeur majoritaire. Nous avons étançonné les représentants d'une petite bourgeoisie décrépite et contre-révolutionnaire.

Nous n'accusons personne. Nous ressentons un amour pur envers nos postulats et nos organisations. Mais, en tant que militants de celles-ci, nous avons le droit indiscutable d'émettre une opinion. Il est encore temps de sauver la révolution et rendre de la valeur à nos postulats, mais il est nécessaire que nous fassions avancer la révolution.

La guerre et la révolution sont deux aspects qui ne peuvent être séparés. La guerre est la défense armée de la révolution. En aucune façon, nous ne pouvons tolérer que la révolution soit ajournée jusqu'à la fin du conflit militaire. Nous croyons que graduellement et au fur et à mesure que se succèdent les incidences de la guerre, il faut renforcer de plus en plus les pi-

liers de la société nouvelle. Comment? De quelle façon?

Une figure inattaquable est surgie de la révolution de Juillet. Buenaventura Durruti est la seule valeur positive par son honnêteté, sa sincérité dans la lutte et son intégrité à travers sa vie qui représente le véritable esprit sorti pour défendre le prolétariat dans la rue et qui le défend actuellement sur les champs de bataille. Nous savons comment procédait Durruti dans les villages de la campagne aragonaise au fur et à mesure que les milices ouvrières pénétraient en territoire frère. Nous n'allons pas entrer dans les détails. Durruti abolissait la propriété privée et convertissait les travailleurs en maîtres de la richesse locale, arrachant entièrement toutes les entraves qui, jusqu'à cet instant, enchaînaient tout un peuple.

Dans la guerre, Durruti avait un critère révolutionnaire et justicier. Dans le discours qu'il prononça dans la capitale catalane, au cours de cette nuit mémorable qui épata toute la bourgeoisie, Durruti dénonça que, tandis que les miliciens se battaient au front, l'arrière était un vivier de cumulards, de contre-révolutionnaires et de gens qui continuent à tondre les coupons des actions et que beaucoup d'entre eux peuvent encore puiser dans leurs comptes courants. Durruti expliqua avec une clarté parfaite que dans la guerre, il ne devait pas y avoir de bénéfices pour les agioteurs de l'heure présente, que dans la guerre, il ne devait pas y avoir de diversités de salaires, que dans la guerre, il ne devait pas y avoir d'oisifs et que dans la guerre, tous les membres de la population devaient réaliser une tâche utile, que ce soit au front ou à l'arrière. Mais ses paroles ne furent pas écoutées, mais il s'est produit des cas tels, que si Durruti vivait, il les affronterait avec la plus grande énergie.

Ces glorieuses milices ouvrières qui partirent vers l'Aragon, quelques heures après que notre Francisco Ascaso était tombé au cœur de la cité de Barcelone, et qui incarnaient l'exposant textuel des journées de juillet, courent le danger de se transformer en une armée régulière n'offrant pas la moindre garantie à la classe ouvrière. Nous, qui avons toujours occupé les postes de l'avant-garde dans la révolution et qui n'avons jamais marchandé le moindre effort pour la réalisation des idéals d'émancipation sociale, nous n'allons pas transiger pour que soit recrutée une armée en marge de la classe travailleuse et dans laquelle nos organisations: la C.N.T. et la F.A.I. n'exercent pas le contrôle qui leur est dû.

Mais il existe d'autres raisons pour nous alarmer. Un projet d'Ordre public, projet suspendu, nous dénonça les intentions malveillantes qui se nichent dans les sphères de la contre-révolution. On veut couper net le rôle que doit jouer la Catalogne anarchiste et confédérale dans le destin de la péninsule. Ce projet n'a pas progressé pour des raisons suffisamment connues. On voulait créer un corps neutre, amorphe, capitulant devant la contre-révolution. Si pareilles intentions venaient à prospérer, nous ne tarderions plus beaucoup à remplir de nouveau les cellules des prisons. Quelle garantie peuvent présenter les officiers des corps se basant sur des étapes passées, tandis qu'il s'agit de leur offrir le commandement de l'Ordre public ? Cette erreur d'interprétation, nous la rencontrons aussi dans un autre aspect quand il s'agit de chiffrer l'indemnisation à accorder pour indemniser la propriété immobilière. La révolution doit-elle indemniser les propriétaires ? Nous trouvons le même danger d'oppression dans les intentions de diminuer la personnalité des municipes.

La révolution n'est pas assise sur des bases assez vastes. Dans bien des domaines, il y a eu de la marche en arrière. Où est la socialisation? Aujourd'hui, nous sommes en présence d'une économie bouleversée parce que l'essentiel des journées de Juillet a été freiné.

Les syndicats qui sont les organes les plus authentiques de la classe ouvrière n'ont pas pu donner un rendement adéquat, car leur fonction économique, sociale et directrice a été neutralisée. »

Déjà des ouvriers révolutionnaires emprisonnés

« Ideas », hebdomadaire de la F.A.I.-C.N.T. dans la région du Bajo Llobregat, communique, dans son numéro du 1er avril, les données suivantes, confirmées d'ailleurs par la plupart des journaux anarchistes.

« *A Valence, il y a 218 camarades emprisonnés, victimes de mesures contre-révolutionnaires.*

Au Pays basque, les militants anarchistes sont poursuivis pour s'être déclarés ennemis des fêtes de la Semaine Sainte; tous les comités de la C.N.T. et de la F.A.I. qui ont pu être arrêtés, sont emprisonnés et cela sans tenir compte de ce que ces deux organisations versent leur sang dans la lutte héroïque contre le fascisme.

Notre bon et courageux camarade Maroto, « chef » d'une des colonnes qui opéra à Malaga, a été emprisonné pour avoir, usant du droit acquis en risquant sa vie des milliers de fois au front andalou, pour avoir dénoncé la trahison de Malaga. »

Maroto est arrêté depuis plus de six semaines, sans avoir pu se justifier devant un tribunal populaire. Journellement, des dizaines de protestations collectives sont adressées au gouvernement contre cette détention.

Depuis plus de cinq jours, Maroto fait la grève de la faim et cela simplement pour pouvoir être jugé.

Non, décidément, l'Etat espagnol n'observe pas une neutralité bienveillante envers le prolétariat.

L. NICOLAS.

P. S. Ces notes étaient achevées au moment où la presse quotidienne annonça les récents événements de Barcelone. Il est impossible de présenter immédiatement aux lecteurs de la *R. P.* une information sérieuse à ce sujet étant donné que la presse ouvrière espagnole expliquant ces journées ne nous est pas encore parvenue et que les bribes de renseignements de source privée sont nettement insuffisantes.

Un foule de questions angoissantes se posent :

Les troupes de Franco sont-elles en état d'utiliser ce conflit et le front d'Aragon reste-t-il assez fort moralement et matériellement pour empêcher toute tentative venant de ce côté-là ?

Où est la masse de la F.A.I.-C.N.T. ? Avec les Comités de quartier et les milices anarchistes de Cerdagne dans leur résistance effective ou avec la direction de la F.A.I.-C.N.T., avec les Garcia Olliver, les Vasquez, les Valerio Mas dans leurs appels au calme et à la pacification ?

Quelle est la position du P.O.U.M. dans ce conflit ? Y a-t-il aussi dans ce parti une rupture entre la direction et les membres, puisque un militant comme Rovira semble avoir joint également ses efforts à la cessation de la lutte armée ?

Que vaut le compromis sur lequel la bataille s'est arrêtée ? (La conclusion du *Petit Parisien* du 6-5-1937 annonçant l'élimination des « anars » du nouveau gouvernement catalan est hâtive; la distinction faite par ce journal entre la F.A.I. et la C.N.T. est spécieuse, pratiquement ces deux organismes étant absolument intimement interpénétrés, entrelaçant leurs initiales sur les mêmes journaux, les mêmes locaux, les mêmes assemblées, les mêmes appels. De même la présentation que le *Libertaire* du 6-5-1937 fait de ce sujet, est également inexacte; ce journal annonce que le nouveau cabinet catalan « est réduit aux seules organisations que la C.N.T. avait admises comme jouant un rôle « social » lors de la nouvelle crise gouvernementale. Le P.S.U.C. en est absent. » Dans le cabinet précédent, le P.S.U.C., parti politique affilié à l'Internationale comuniste, n'avait pas non plus de représentants officiels, en tant que parti. Il les infiltrait en tant que délégués de l'U.G.T., organisation syndicale, croyant ce procédé plus habile. Or l'U.G.T. a comme par le passé dans le nouveau gouvernement la même proportion de sièges ministériels. Rien n'est donc changé à cet égard.)

Mais par delà tous ces points d'interrogation une seule chose s'affirme avec certitude. Les Comités de quartier, les organisations anarchistes locales de Barcelone et de la Cerdagne, qui ont réalisé la résistance armée, ont été lâchement accusés par l'*Humanité* d'être constitués par des agents hitlériens et fascistes; cet infâme et odieux mensonge ne s'appuie en aucune façon sur la moindre ombre de présomption, qui ne se trouve nulle part formulée ne fût-ce qu'en termes vagues. C'est le propre de la tactique communiste actuelle d'accuser tout adversaire révolutionnaire de connivence avec la police bourgeoise sans apporter le moindre brin de preuve. Tout ouvrier révolutionnaire juge pareil procédé de lui-même, sans qu'aucune explication supplémentaire soit nécessaire.

Les Comités de quartier et les anarchistes de la Cerdagne se sont opposés les armes à la main au flot contre-révolutionnaire montant qui entamait les collectivisations, les tribunaux populaires, la liberté individuelle des prolétaires. Ils n'ont reculé devant aucun sacrifice; un de leurs animateurs les plus actifs, Antonio Martin de Puigcerda, déjà évoqué par la *R. P.* lors de la description des conquêtes emportées dans la région frontière, est tombé en barrant la route aux carabiniers de la Generalidad. Ces ouvriers doivent avoir la solidarité entière du prolétariat révolutionnaire.

L. N.

PARMI NOS LETTRES

Notre « malaise » Voici la lettre du camarade Roger Hagnauer que nous avions annoncée dans le dernier numéro :

Je n'aurais pas voulu, malgré l'injustice de certaines réponses à ma première lettre sur notre « malaise », prolonger la polémique dans la R.P. J'ai trop le sentiment de la vanité d'un tel débat. Que le désaccord entre nous ne soit que passager, comme je le crois et le souhaite, qu'il s'agisse simplement d'une distinction de tactique ou d'une différence de ton; ou au contraire que les événements actuels aient mis en relief une opposition fondamentale sur des thèses essentielles — dans les deux cas, si nous pouvons nous éclairer mutuellement, nous n'avons rien à gagner à nous déchirer. Nous aurons encore à mener de concert des luttes difficiles.

Mais la lettre de Leunois m'oblige à apporter quelques précisions, à présenter quelques observations.

Je voudrais bien préalablement que l'on ne me rendît pas seul responsable du « malaise ». Je ne l'ai pas imaginé. Il existe. J'ai cru que le silence était d'autant moins heureux, qu'il pouvait être interprété comme la marque d'une certaine duplicité — car on ne pouvait ignorer que je soutenais, dans nos organisations syndicales, des idées opposées à celles de la R.P. (Je dis bien de la R.P. Car, il n'y avait pas que les articles de Louzon. Je sais faire la différence entre le papier signé, et le manifeste, l'entrefilet, le placard, la manchette, dont la rédaction engage tout le Noyau).

J'aurais pu écrire un article. Il m'aurait fallu plus de loisirs. Et, en écrivant ma lettre, je voulais user du moyen le plus rapide. Cependant, je serais revenu à la première solution, si j'avais pu toucher Chambelland assez tôt. Le numéro contenant ma lettre paraissait, lorsque je rassemblais les éléments d'un article pour le numéro suivant. J'ai regretté ce malentendu. Je ne pouvais plus que laisser la discussion se poursuivre. Mais je conviens bien volontiers que jamais, à la R.P., on ne m'a refusé d'exprimer librement mes opinions, que jamais je n'ai souffert d'une censure quelconque. A une époque de « Démocratie... dirigée », *il n'est pas inutile de noter que la liberté de pensée s'est réfugiée chez nous.*

Indiquons donc rapidement les principaux points où nos voies divergent, en précisant (si possible) notre tendance.

LE TON DES ARTICLES DE LA R. P. — *Formidable, déclare Fontaine — qu'on n'aurait pas cru aussi sévère — d'attacher de l'importance au « ton » des polémiques. Je crois demeurer pourtant dans la ligne de la R. P., en répétant que la brutalité et l'invective ne sont pas dignes d'une revue de libre discussion comme la nôtre, que — superflues en général — lorsqu'elles visent un ennemi de classe, elles deviennent inadmissibles lorsqu'elles heurtent un camarade de combat. On peut traiter cela de sensibilité petite-bourgeoise. Je suis habitué à de telles politesses. Mais ce sont justement les militants authentiquement ouvriers qui sont le plus sensibles à certaines violences.*

Quant à la méthode qui consiste à déshonorer l'adversaire de tendance — serait-il socialiste bluministe ou communiste stalinien! — nous en avons trop souffert dans le passé, nous en souffrons trop actuellement, pour ne pas en laisser l'usage aux autres. Il y a dix ans, le Noyau s'est séparé d'un collaborateur de valeur, justement parce que nous n'acceptions pas le ton « bolchevique » de ses articles.

Je n'ai pas à insister ici sur l'influence que Louzon a exercé sur nous. Grâce à lui, nous avons « pensé » profondément les problèmes essentiels. S'il est un homme, qui peut vraiment se dispenser de toute violence de plume, c'est bien celui dont aucun papier ne peut nous laisser indifférents.

LE CAS BLUM. — *Je précise ici — ce n'est pas inutile — que je n'ai vu — de près — le président du Conseil qu'une seule fois : le 9 février 1936, et qu'il n'était certainement pas en état ce jour-là de soutenir une conversation. J'ai entendu dire beaucoup de bien de lui par des révolutionnaires... « authentiques », et j'ai été frappé de la haine que lui portaient certains... « salauds » de droite et... de gauche. Mon opinion personnelle sur son compte a évolué, depuis juin 1936. Je pense, et je le dis franchement, que l'on n'a pas de raisons de douter de sa sincérité. Il ne m'apparaît donc, ni comme « un comédien », ni comme « un hypocrite », ni comme un « pantin de la politique ». Chaque fois qu'il a pris un engagement devant les représentants de nos organisations syndicales, il l'a tenu. Je pense encore qu'il n'est pas responsable de l'idolâtrie ridicule et dangereuse dont l'entourent certains de ses partisans. Je sais enfin qu'il est de tous les ministres celui qui tient le moins au pouvoir, et qu'il n'est resté en fonctions, après Clichy, que sur l'insistance des délégués de la C.G.T.*

Je n'accepte pas de le rendre responsable des faiblesses d'un Rassemblement populaire qui est tel que nous l'avons accepté — UNANIMEMENT *— au Congrès de Toulouse, et des excès d'un militarisme que tous les groupements importants de la classe ouvrière acceptent, et que justifient les ardentes proclamations de certain bellicisme antifasciste, contre lequel les amis de la R. P. ne sont pas tous également immunisés.*

Voilà pour mon « blumisme », qui arrache des sourires navrés à d'aucuns. Pas plus « blumiste » aujourd'hui qu'hier. Mais pas non plus « antiblumiste », comme certains qui ne hurlent « Blum à l'action! » que pour échapper aux responsabilités qu'ils ont prises devant la classe ouvrière, et quoiqu'ils sachent fort bien qu'aucun président du Conseil n'agirait plus que Blum avec la majorité parlementaire actuelle — ou comme d'autres qui, même chez nous, parlent tout de même avec trop de complaisance... ou de mépris, du Front populaire... « franco-juif »!

MES RELATIONS AVEC LA COMMISSION COLONIALE DU PARTI SOCIALISTE? — *Elles ne sont pas inavouables. Et je n'aime guère cette formule, qui est presque une insinuation. Je connais Magdeleine et Maurice Paz, Daniel Guérin et Loubet. Ce ne sont pas là des militants suspects à la R. P.*

Je ne crois pas seulement en leur bonne volonté, mais en l'efficacité de leur besogne, pour discrète qu'elle soit. Que Leunois ne se trompe pas sur mes sentiments! Sur le problème colonial, je partage, à quelques affirmations près, toutes les idées de la R. P. Leunois et Duperray... ignorent sans doute que j'ai été le seul délégué de France à le poser au Congrès de la C.G.T. de 1935.

En passant, et pour en finir avec les questions personnelles, je proteste contre l'opinion de Leunois sur Emery. Si celui-ci n'était qu'un observateur intellectuel, on devrait chez nous respecter cette probité généreuse, que nous admirions chez le Romain Rolland d'autrefois. Mais Emery n'est pas... au-dessus de la mêlée. Son pacifisme, auquel il sacrifie beaucoup d'autres ambitions sociales — à tort ou à raison — a le mérite d'être au moins aussi actif que le syndicalisme révolutionnaire de certains. Nos camarades du Rhône pourraient en témoigner.

NOTRE POSITION DEVANT LE RASSEMBLEMENT POPULAIRE. — *Venons-en maintenant aux questions essentielles, que je ne pourrai évidemment traiter complètement ici, et sur lesquelles il importera de revenir.*

Je voudrais bien d'abord que l'on ne me rendît pas responsable de tous les actes du gouvernement, en particulier du dernier emprunt. Notre position syndicale tient entre l'opposition systématique et la confiance illimitée et passive. Je suis intervenu au nom de la Section syndicale des Instituteurs au congrès de l'Union. On a beaucoup insisté, un peu partout, sur la partie de mon intervention relative aux affaires de l'U.R.S.S. Elle m'a demandé une minute sur plus de vingt. On a pu négliger le reste que je considérais pourtant comme essentiel. Ce sont des accidents qui se produisent quelquefois. Cependant ma section syndicale tenait à confirmer son pacifisme — dressé contre toute politique impérialiste — (elle l'avait déjà affirmé par ma voix aux deux derniers congrès confédéraux) et à préciser dans quel sens il convenait d'orienter le Rassemblement populaire, pour qu'il demeurât fidèle à l'esprit de Toulouse. A ceux qui disent : « le gouvernement doit tenir coûte que coûte », nous répondons « si, pour apaiser les éléments conservateurs de sa majorité, il s'oppose aux revendications de la classe ouvrière, POUR ÊTRE, LE GOUVERNEMENT BLUM AURA PERDU SA RAISON D'ÊTRE ».

On voudra bien reconnaître également que, sans être adversaire du Rassemblement populaire, je n'ai jamais été un zélateur passionné du système politique que les élections de 36 nous ont imposé. J'ai exprimé — Fontaine le sait-il? — des réserves fort nettes sur l'expérience tentée, non seulement dans les colonnes de la R. P. (où certains se soulagent facilement), mais dans d'autres lieux où je ne trouvais pas toujours une audience favorable et sympathique. Ce n'est pas ma faute, si la C.G.T. constitue l'élément le plus important de la majorité gouvernementale. Ou, plutôt, c'est la faute de l'unanimité du Congrès de Toulouse, dans laquelle nous nous sommes placés.

Dans ces conditions, je le répète, il faut jouer franc jeu.

Nous serons tous d'accord bien entendu pour recommander la vigilance et la fermeté à nos mandataires syndicaux, tous d'accord également pour ne pas désarmer le prolétariat, qui ne peut abandonner, même actuellement, aucun de ses moyens d'action traditionnels ou nouveaux. Mais ce n'est pas là l'essentiel.

Avant mai 1936, nous envisagions avec sérénité, même avec joie, de gêner le gouvernement, en même temps que nous attaquions le patronat (dans les Services publics, l'Etat était pour nous, à l'exclusion d'autres considérations, le patron que l'on combat, sans retenue). Il n'en est plus de même aujourd'hui. La loyauté commande de ne pas gêner systématiquement à la base un gouvernement que l'on soutient au sommet. Ou alors, il faut, préalablement, dénoncer le contrat qui nous lie.

Je regrette de constater — et mon regret n'est pas ici simple formule de politesse — que la thèse de l'indépendance absolue du mouvement syndical n'est plus aussi facilement applicable. Que la C.G.T. dise seulement qu'elle se désintéresse du sort du gouvernement, et celui-ci s'écroule. C'est une éventualité, qui ne provoque en moi aucun trouble fébrile. Je ne dis même pas, comme certains, que ce serait la victoire irrésistible du fascisme. Je vois une C.G.T. forte de 5 millions de membres, qui a quintuplé en trois mois, forte, surtout, des accords Matignon et de la nouvelle politique sociale. 12 février 1936, Rassemblement populaire, victoire socialiste et communiste de mai 1936, magnifique mouvement de juin 1936, m'apparaissent comme les actes successifs d'une œuvre dont l'unité est éclatante.

Si le gouvernement Blum tombe, si le Rassemblement populaire se disloque — l'effet des journées de juin (accords Matignon et montée vertigineuse des effectifs de la C.G.T.) demeurera-t-il intact? J'en doute. D'où mes scrupules.

La conclusion à tirer de cet examen des faits n'est pas simple.

Elle n'est surtout pas fixée une fois pour toutes. Au lendemain de l'emprunt, je pensais que c'était

fini, que nous ne pouvions pas aller plus loin ; qu'il nous fallait abandonner le gouvernement à son sort. Au lendemain de Clichy, j'appuyais franchement les camarades qui demandaient au gouvernement de se maintenir. Lorsque ces lignes paraîtront, j'aurais peut-être changé encore une fois d'opinion. Ce qui veut dire que c'est un problème que l'on ne résoudra pas dans l'abstrait. Les événements seuls — et non les doctrines — peuvent justifier une dislocation du Rassemblement populaire s'effectuant dans les meilleures conditions.

Deux autres solutions sont possibles :

1° La révolution immédiate, la prise du pouvoir par le prolétariat seul. Peut-être — encore est-ce discutable — les conditions « objectives » en existent-elles. Mais certes pas les conditions « subjectives ». On ne décrète pas la révolution, lorsque l'on est prêt (quoiqu'en 1917, la date en ait été sérieusement choisie). Encore convient-il de ne pas précipiter un mouvement qui aboutirait, actuellement, soit à une aventure sanglante et vaine, soit à la dictature d'une caste!

2° La préparation d'une économie de transition, par l'application des réformes de structure votées à Toulouse, par le groupement autour de la classe ouvrière des paysans et d'une fraction des classes moyennes, par la convocation de véritables Etats généraux du Travail.

Notre section syndicale a choisi cette deuxième solution. Elle nous éloigne aussi bien de l'esprit de cohue que de l'esprit de secte. Elle ne diminue pas la classe ouvrière, elle ne l'isole pas non plus.

L'AFFAIRE ESPAGNOLE. — *Leunois s'afflige de « nous voir tirer notre épingle du jeu ». Charmante la formule! Comme si l'on ne pouvait se tailler des succès faciles en proclamant la nécessité de soutenir, par tous les moyens, le prolétariat espagnol. Mais laissons cela!*

Nous avons dit que la politique de non-intervention se justifiait par la nécessité d'éviter la transformation de la guerre espagnole en guerre mondiale. Un camarade très averti m'exprimait dernièrement sa satisfaction, en ces termes : « La guerre recule. Hitler hésitera. Car il constate qu'en Espagne le matériel allemand est inférieur au matériel russe ». Je ne sais si l'on ressent, comme moi, toute l'atrocité de cette constatation. Que l'on ait voulu éviter que la guerre civile espagnole soit une répétition du futur conflit germano-soviétique, ou du futur conflit anglo-italien, n'était-ce pas l'aide la plus efficace que l'on pouvait apporter à nos amis d'Espagne? Pour cela, une seule politique : écarter l'Italie et l'Allemagne du théâtre espagnol, en ouvrant des négociations directes avec Hitler et Mussolini, en procédant à une révision sérieuse du régime européen, né de Versailles. C'était, peut-être, la thèse de Blum. C'est certainement celle d'Emery. Elle est peut-être utopique. Elle pouvait aboutir à la fin rapide de l'aventure espagnole, par la victoire du prolétariat — victoire qui n'aurait pas été payée de sacrifices, que je n'accepte pas d'un cœur léger.

Quoi qu'il en soit, nous avons aujourd'hui une certitude : c'est que la liberté commerciale aurait abouti à l'approvisionnement massif de Franco, en armes, en munitions... et en hommes. On me dira que le pacte de non-intervention n'a rien empêché. Rien... c'est peut-être beaucoup dire. Mais il est vrai, qu'il n'a pas été suffisamment efficace. N'est-ce pas, justement, parce qu'il n'était pas lié à cette grande politique européenne, esquissée plus haut, et à laquelle on ne peut opposer que la politique de fermeté... à l'égard de Hitler et de Mussolini — qu'on la présente sous quelque forme que ce soit? En 1870, Gambetta et Bakounine ne parlaient pas le même langage. Mais ils voulaient la même chose. Et en 1914, c'est au nom de l'héritage de la Commune qu'Edouard Vaillant prêchait la guerre révolutionnaire, c'est au nom des principes de la vieille Fédération jurassienne que James Guillaume foudroyait l'impérialisme allemand.

Car c'est là l'essentiel de notre débat. Et mes contradicteurs se gardent bien de l'aborder. Il serait ridicule de comparer Blum à Monatte et à Merrheim. Aussi, ne l'ai-je pas tenté. Mais je n'évoquais pas le souvenir de l'opposition de guerre pour justifier Blum — qui ne m'en saurait aucun gré — mais bien pour répondre à Louzon. Celui-ci a déclaré nettement que l'on ne pouvait demeurer à la fois pacifiste et révolutionnaire. J'ai dit exactement le contraire. Et je me réserve de reprendre tout le problème, sans laisser dans l'ombre aucun des arguments — très forts — justifiant, avec une logique impeccable, l'adhésion des révolutionnaires à une guerre que l'on qualifiera, selon les tendances, croisade de la démocratie contre les fascismes, ou lutte de classes internationale. Mais j'aimerais connaître, sur ce point précis, l'opinion de tous ceux qui ont participé à la discussion. Ne serait-ce que pour voir un peu plus clair.

Roger HAGNAUER.

Nos camarades ont-ils lu l'excellent ordre du jour du Comité de Vigilance, contre les nouvelles alarmistes (à propos de l'installation de l'Allemagne au Maroc)? Pourquoi, d'autre part, ne pas dénoncer, avec Challaye, le danger de la formule « gouvernement régulier d'Espagne », qui pourrait justifier demain l'intervention des puissances en faveur des gouvernements fascistes menacés par une insurrection ouvrière ? Il reste évident que nous ne voulons pas plus que d'autres que la politique de non-intervention soit une duperie dont nos amis espagnols seraient les victimes, et que nous ne jugerons jamais excessif l'effort de solidarité en faveur de ceux-ci. Des phrases, dira Louzon, si le gouvernement reste neutre. Mais alors, si nous avions encore au pouvoir un Laval ou même un Sarraut, nous serions donc absolument impuissants. Je ne suis pas aussi pessimiste, ... et je ne suis pas, cette fois, assez « blumiste » pour considérer le gouvernement Blum comme l'expression du pouvoir révolutionnaire de la classe ouvrière.

A propos de notre réponse à Suzanne Sailly, Monatte nous a reproché la phrase par laquelle nous affirmons « ne pas être des syndicalistes de 1906 ». L'expression, en effet, n'était pas heureuse. Nous voulions faire vite et nous n'avons pas eu le loisir d'étudier soigneusement notre texte. Nous avons simplement voulu préciser que nous n'étions pas des conservateurs attachés à de vieilles formules. Mais, personnellement — et il n'y a pas contradiction avec mon attitude actuelle — je regrette que « l'esprit de 1906 » soit méconnu et abandonné.

R. H.

Luttons pour la liberté !

I. — Une arrestation et une détention arbitraires

J'ai le zèle croissant de la liberté et du droit. (P.-J. Proudhon.)

Pour bien faire comprendre à mon lecteur tout ce qu'ont de scélérat les divers procès de Moscou, je lui parlerai de l'affaire Veyrac qui aurait dû enflammer notre opinion publique.

Tout d'abord, voici les faits. Dans le rapide Strasbourg-Vintimille, une jeune veuve, Mme Garola, est assassinée entre Avignon et Nice. Quelle aubaine pour nos grands journaux pourris ! Des titres énormes, ronflants, annoncent *l'heureuse* nouvelle ; — heureuse pour la caisse, bien entendu. Les photographies les plus hétéroclites se multiplient, tandis que les reporters se muent en policiers de roman-feuilleton. La vie privée de la victime nous est contée en long et en large avec accompagnement de mille sous-entendus égrillards. Du côté de la force publique, on bavarde au lieu d'enquêter en silence. Enfin, ainsi que dans les films américains, on nous parle de gangsters et de gars du milieu. Pas de bonne intrigue bien ficelée sans ces indispensables auxiliaires.

Une semaine se passe. Puis le silence se fait total, sur le crime. Le parquet, par sa faute, reste bredouille. Mais, conformément à de mauvaises habitudes bien enracinées, il ne peut rester sur son échec. Il lui faut, sinon un coupable, du moins un accusé de tout repos : un modeste lampiste que l'on pourra tourner et retourner sur le gril, tout à loisir. C'est ainsi qu'est arrêté le contrôleur Veyrac, après un long interrogatoire inquisitorial sans réelle signification.

Aussitôt le feu reprend dans notre presse véridique et impartiale. On lâche toutes les écluses et nous en apprenons de belles sur la conduite de l'accusé. Le lecteur moyen est placé devant un aquarium où grouillent... maquereaux et morues. En effet, c'est dans les maisons hospitalières de la région que journalistes, photographes et enquêteurs officiels puisent leurs meilleurs renseignements. Ces dames sont l'objet de la plus flatteuse sollicitude et, bientôt, il n'est fille de bonne mère qui n'ait couché avec Veyrac et n'ait été victime de ses aberrations. Mieux encore : les langues se déliant tout à fait, des voyageuses à l'imagination débordante déclarent qu'elles ont vu leur vertu outragée (ou presque) par le galant contrôleur.

Fort heureusement pour lui, Veyrac a des avocats expérimentés, sachant faire subir aux témoins une *cross examination* qui les met en déroute. Les dépositions sensationnelles s'effondrent. Les interrogatoires du juge d'instruction ne donnent rien. Les prudes voyageuses sombrent dans le ridicule. Pour tout esprit critique, il est certain que le contrôleur est innocent.

Diable ! Mais si Veyrac est relâché, il convient de chercher ailleurs. Puisque la victime avait une existence en partie double, assez mystérieuse, pourquoi ne pas s'occuper un peu de l'entourage de la jeune veuve ? Oui, pourquoi ? Parce que l'enquête aboutirait peut-être à compromettre quelques personnages en vue. Alors, on finasse avec Veyrac et on fait jouer contre lui tous les artifices de la procédure. Tout se passe comme si l'on cherchait à gagner du temps, afin que le silence se fasse peu à peu sur le meurtre de Mme Garola.

— Veyrac est pourtant innocent ! Vous le privez de sa liberté, le plus précieux des biens, — disent quelques personnes équitables. C'est une honte !

— Ne dramatisez rien, — leur rétorque-t-on. Veyrac n'est pas plus mal en prison qu'ailleurs. N'a-t-il pas pour lui tenir compagnie sa libre conscience, contre laquelle les chaînes ne peuvent rien ? La liberté fleurit jusque dans les donjons, disait-on sous l'ancien régime.

La presse, d'ordinaire si prolixe, reste muette sur le déni de justice dont est victime l'infortuné contrôleur. Certes, de loin en loin, l'*Œuvre* et le *Populaire* élèvent bien quelque peu la voix en sa faveur. Mais ces journaux ne mènent pas la campagne ferme et courageuse qui devrait être faite pour que Veyrac soit rapidement rendu aux siens.

Décidément, le Français moyen fait bon marché de la liberté individuelle. Pourtant, elle est le premier attribut d'un pays démocratique. Sans respect de la liberté personnelle, nous sommes en pleine barbarie.

II. — La filiation de nos libertés

Jacques II considérait la loi d'Habeas corpus de 1679 comme ayant consacré la ruine de la puissance royale.

Sir Maurice Atmos (*La Constitution anglaise.*)

Pour les Anglais, la liberté primordiale n'est point celle qui brille dans les donjons. C'est la prosaïque liberté d'aller et de venir selon son bon plaisir, sans courir le risque d'être conduit en prison, fouillé, insulté, maltraité et retenu tout le temps que fixe la police. « Aujourd'hui encore il n'est pas d'exercice de la puissance publique qui passionne plus vivement l'opinion et mette davantage aux prises le droit et la politique qu'une mesure d'arrestation, d'internement, d'emprisonnement et de déportation ».

On ne fait bien que les choses dont on a une très grande habitude. Le bill d'*habeas corpus* est de 1679 et il a été préparé par une longue lutte menée contre la monarchie et ses prérogatives arbitraires, par une bourgeoisie très soucieuse des aises nécessaires à son développement.

On le sait depuis peu, mais la chose est certaine: « La seconde moitié de l'époque Tudor et les règnes des premiers Stuarts ont connu un développement de l'industrie sur une grande échelle » (1). Dès le seizième siècle, grâce au large emploi de la houille, une véritable révolution industrielle se produit dans l'extraction du sel, la savonnerie, la brasserie, la fabrication de la chaux. Les constructions navales passent de 30.000 à 500.000 tonnes par an, grâce justement au cabotage de la houille. Les capitaux investis dans les nouvelles entreprises croissent avec une extraordinaire rapidité.

Or, que faut-il pour que les affaires prospèrent ? Que le marchand, le négociant, l'armateur se déplacent librement. Les douanes intérieures, les passeports, les interrogatoires policiers, les procédures d'inquisition retiennent chez lui l'étranger. Aussi, en période d'essor économique, le libéralisme et la tolérance vont-ils de soi. Non seulement on passe

(1) Henri Hauser : Annales d'histoire économique et sociale.

sur bien des choses pour plaire à un acheteur, mais on s'accorde personnellement beaucoup de liberté intellectuelle, car le passeport spirituel est très gênant lui aussi.

Tous les juristes reconnaissent que la diversité des sectes religieuses a puissamment contribué à la formation du sens constitutionnel des citoyens anglais. Mais il faut bien voir que la républicanisation du ciel est une conséquence de la structure économique d'un pays où le capitalisme a pris de bonne heure sa forme la plus classique.

Ne rougissons pas des humbles origines de nos libertés. La liberté syndicale est née, elle aussi, de nécessités très terre à terre. Ce sont les dures contraintes de l'atelier qui ont donné au prolétariat un sens élevé de la liberté. Il a souffert du livret qui faisait de lui un esclave ambulant. Proudhon a éprouvé cet esclavage au cours de ses déplacements et il pousse de véritables rugissements quand il en parle.

Liberté et respect de la personne, cela dit tout. Par voie de conséquence directe, on a bien vite la liberté de penser, d'écrire, de s'assembler, de manifester, de s'associer. Quand la personne est mise au premier rang, les fallacieux arguments de la raison d'Etat tombent d'eux-mêmes. Impossible d'improviser des mesures de circonstance (toujours dites de salut public) bâillonnant les protestataires. Dans une véritable démocratie, écrivait naguère M. Maurice Caudel, « le citoyen installé solidement dans ses droits, soustrait à toutes les entreprises des gouvernants, parlant, écrivant, agissant en toute indépendance est réellement dans la cité le personnage essentiel ». Il est le « seul élément perpétuel et déterminant dans l'Etat ».

Faisons la transposition nécessaire. *Dans le syndicat, le personnage essentiel, actif et déterminant c'est le syndiqué de la base. C'est lui qui donne des ordres et exige des comptes. Il consent à s'imposer une certaine discipline, mais il la limite à l'action. Il tient la barre et jamais il ne l'abandonne.*

III. — Notre ennemi : l'Exécutif

Dans sa lutte avec le pays, le parti de l'ordre est contraint d'accroître constamment le pouvoir de l'Exécutif.
(Karl Marx.)

En 1789, le peuple français n'avait aucune pratique de la liberté politique, pour la bonne raison que l'individu était sans droits et sans prise sur le pouvoir. On s'en rend bien compte en confrontant les affaires La Chalotais et Wilkes qui éclatent, dans le même temps, la première en France et la seconde en Angleterre. Résumons le récit qu'en fait M. Maurice Caudel. La Chalotais est un magistrat de valeur, un ami des Encyclopédistes. En 1765, il anime, contre Louis XV, la résistance du parlement de Rennes. Pour venir à bout du récalcitrant, le roi recourt à un coup de majesté. Il ne sait pas ce que sa police trouvera, mais il est sûr qu'elle trouvera quelque chose. Brusquement, le parlementaire et son fils sont arrêtés, enfermés et mis au secret au château du Taureau, près de Morlaix. On farfouille, on instruit en dehors d'eux ; — *exactement comme chez Sa Majesté Staline en* 1936. On les accuse d'avoir écrit « des billets anonymes fort grossiers et d'une orthographe étrange, remplis de menaces pour le ministre Saint-Florentin et d'allusions désobligeantes au roi ». Au ton des billets et à leur orthographe fantaisiste, on est naturellement porté à penser que La Chalotais est innocent de la faute dont on l'accuse. Mais les experts commis à l'examen des billets y trouvent la main du parlementaire breton, bien que l'écriture de La Chalotais et celle des billets ne se ressemblent pas. C'est, expliquent-ils, son écriture déguisée par lui-même.

Maintenant, les actes d'arbitraire se suivent à qui mieux mieux. Pour protester contre l'arrestation de La Chalotais, le parlement de Rennes a démissionné en masse. Très bien. Le roi constitue une commission spéciale ayant son siège à l'Arsenal. Ce n'est pas d'un très bon effet. Le roi renvoie donc la commission et évoque l'affaire devant le parlement de Paris. Il se récuse. Parfait ! Le roi choisit une nouvelle commission parmi les membres de son Conseil et il envoie cette Guépéou à Rennes où, en dépit de ses efforts, elle ne trouve rien. Cependant, à force de tripatouiller les papiers des prisonniers, elle réussit à édifier une accusation très vague « d'association criminelle (?), assemblées illicites (?), correspondances suspectes (?), discours et écrits séditieux (?), animosité contre les personnes investies de la confiance du Roi (?) » (2).

L'affaire ainsi instruite, le parlement de Rennes est appelé à juger. Le 22 août 1766, il refuse de décréter contre La Chalotais sur un simple rapport d'experts. Ne voulant pas lâcher sa proie, le roi évoque l'affaire devant son Conseil. En novembre, les La Chalotais sont emprisonnés à la Bastille. Comme on ne trouve pas de preuves contre les accusés et que le parlement s'agite, le roi prend une décision radicale : le 22 décembre 1766, il éteint toutes poursuites et procédures, ordonne un silence absolu et exile les accusés à Saintes où ils resteront jusqu'à sa mort.

Tout l'ancien régime est là. « Une autorité impérieuse et hésitante, un sujet ignorant de ses droits. La Chalotais sait à peine de quoi on l'accuse ; il ne sait pas à quels juges il sera déféré, ni quelle procédure on suivra, ni quelles peines il encourra, ni même s'il sera jugé ; car un ordre royal peut demain le relaxer ou le maintenir sous les verrous, sans jugement, ou l'exiler » (3).

En Angleterre, les choses se passent autrement, car, au moment de l'affaire Wilkes, le bill d'*habeas corpus* a un siècle d'existence ; et le citoyen anglais a déjà cette idée très claire que « *la meilleure des sociétés est celle qui se fonde sur un sentiment de défiance permanente des gouvernés à l'égard des gouvernants.* »

Wilkes est un publiciste taré, une manière d'Henri Béraud. Sa vie privée fait scandale. N'importe : en sa sale personne, aucun droit ne sera violé.

Le 23 avril 1763, Wilkes attaque avec fougue le discours du trône. Irrité, le ministre Halifax lance un *général warant* (mandat d'arrêt) contre Wilkes, son imprimeur et 48 compagnons typographes. Mais Wilkes est à peine à la Tour de Londres que lord Temple intervient. Son attorney réclame un writ d'*habeas corpus* et l'obtient. Après quelques péripéties amusantes, Wilkes comparaît devant le jury et le *chief Justice* Pratt acquitte Wilkes et ses coaccusés.

(2) Les inquisiteurs staliniens procèdent de la même façon cauteleuse. Derrière le vague des grands mots destinés à gonfler les affaires, il n'y a aucun délit susceptible d'une qualification précise.

(3) Maurice Caudel : *Nos libertés politiques* (Colin, éditeur).

Par la citation que je fais, mon lecteur peut voir que les conservatismes mussolinien, hitlérien et stalinien, — malgré leur appareil spectaculaire — sont d'affreuses vieilleries d'ancien régime. L'affaire Serge est une affaire La Chalotais, mais plus scélérate.

Ce n'est pas tout. Il faut ôter aux agents du pouvoir le goût des actes arbitraires. Des poursuites en dommages-intérêts sont engagés par Wilkes et ses amis. Sans hésiter, les juges donnent raison aux plaignants. En vain le ministre Halifax se réfugie-t-il dans le maquis de la procédure. On l'en débusque. En 1769, il est condamné à 4.000 livres d'indemnité. Au total, il en coûte plus de 100.000 livres à la Couronne (plusieurs millions d'aujourd'hui) pour s'être frotté à Wilkes.

Ce n'est pas tout encore. Wilkes se présente comme député. Elu, on l'invalide. L'opinion publique entre en fureur. Wilkes est réélu, invalidé de nouveau. Sans se décourager, au cri de : « Wilkes and Liberty », le peuple fait de Wilkes un shériff, un lord-maire. Enfin, *réélu pour la cinquième fois*, il entre triomphalement à la Chambre des Communes en 1774. Ainsi, pendant onze ans, le citoyen a tenu bon. Partant de l'*habeas corpus*, il a infligé une défaite éclatante au pouvoir exécutif.

En France, où les ordres tombent de haut, le sujet pousse au contraire le pouvoir du côté où il penche invinciblement, c'est-à-dire vers plus d'autorité encore et toujours ! Au lieu d'invoquer ses droits certains et de les faire valoir lui-même, le gouverné s'adresse humblement au roi, — le premier des privilégiés, — quand il a à se plaindre des agents subalternes. Il en appelle du pouvoir fort au pouvoir archifort.

La Révolution ne change rien à cet état de choses. Le pouvoir passe en de nouvelles mains, mais ces mains restent rudes à l'administré. Face au citoyen, où s'arrête l'intérêt du nouvel Etat ? « Nul ne le sait, mais il est certain que cet intérêt peut justifier les lois les plus rigoureuses. » (Maurice Caudel).

Qui dit Révolution dit nécessairement époque troublée, luttes violentes où la légalité est mise en sommeil par les belligérants. Mais, tôt ou tard, sonne l'heure de la normalisation des rapports sociaux. Des clarifications, des décantations s'opèrent. *On s'aperçoit alors que la Révolution tourne au bien ou au mal selon l'état d'esprit général qui prévalait auparavant dans la société.* Pourquoi? Parce que l'homme, ainsi que le note notre bon et sage Maxime Leroy, « reste semblable à lui-même, jusque dans les moments où l'enthousiasme le transfigure ».

Il n'y a pas eu une Réforme, mais des Réformes, nous apprend l'historien Lucien Febvre, l'adversaire des simplifications sommaires. Il y a aussi des Révolutions. Comparables, mais point pareilles. Ni au départ, ni à l'arrivée. Chacun y entre tout entier, avec son énorme passé de qualités et de défauts, de préjugés et de conceptions nouvelles. C'est ainsi que notre Révolution, succédant à un pouvoir arbitraire, n'a pas même le respect du bon citoyen qui se tient bien tranquille dans son coin.

L'intendant, ce vice-roi, avait des façons brutales et soupçonneuses. Il était juge et partie. Le révolutionnaire qui lui succède a souvent été son greffier. Aussi, pour maîtriser ceux qui désobéissent, exige-t-il, avec rudesse, « une soumission plus stricte des obéissants. En définitive, le citoyen soumis porte sur ses épaules meurtries tout le poids de la machine. Il subit toutes les mesures de police, il souffre toutes les perquisitions ; il endure toutes les vexations. C'est à sa patience qu'on reconnaît son loyalisme et son abdication est la preuve finale de sa vertu ».

Dès lors, tout est réglé et pour longtemps. Conservateurs, libéraux et révolutionnaires ont l'amour de l'Exécutif « libre et fort », cher à Tardieu. De 1800 à 1875, le bon citoyen c'est l'être plat et nul, l'épave morale qui « par peur, par calcul ou par faiblesse, a abdiqué toutes les attributions, toutes les qualités et tous les droits qui font le citoyen ».

IV. — Les méfaits de la guerre

Toute victoire militaire engendre une poussée de réaction dans la contrée qui l'a obtenue. (Paul Louis.)

C'est par la lutte, — *et très lentement*, — que la liberté s'affermit dans une nation. En France, la constitution de 1875 sanctionna de grands progrès politiques. Le syndicalisme, lui aussi, fut un mouvement libéral très respectueux de la dignité personnelle. Malheureusement, dès que l'on s'achemine vers la guerre, les idéologies autoritaires reparaissent. Dès 1906, on veut un gouvernement qui gouverne et la raison d'Etat ne trouve que des apologistes éperdus.

La guerre porte un coup terrible à nos libertés. C'est que l'armée, avec son obéissance passive, devient l'institution sur le type de laquelle doivent se modeler toutes les autres. Remarquons que cette discipline à outrance, faisant retour aux vieilles idées de Souvarov est inepte. Elle nous vaut la morne passivité des gradés. En septembre 1914, un trou de 50 kilomètres de large s'ouvre dans les lignes allemandes avec 12 ponts intacts sur la Marne. Mais aucun ordre ne venant du G. Q. G., pas un général ne se porte en avant pour accabler von Kluck. Seul se serait permis de le faire le général Lanrezac, homme de grand caractère osant tenir tête à Joffre. Mais Lanrezac, en dépit de son habileté manœuvrière, a été limogé. L'état-major lui en veut d'avoir son franc-parler.

Comme toujours, l'état-major ne veut pas reconnaître ses erreurs. Il les exagère ; il redouble de raideur et de sévérité. Alors que ce qui frappe, au front, c'est le vide du champ de bataille et l'importance des îlots de résistance constitués par des équipes autonomes de défenseurs résolus, on s'amuse à l'arrière à faire du maniement d'armes et de l'école de section, en rangs serrés. On conserve pieusement la cavalerie, l'armée réactionnaire par excellence (4).

Dans le même temps, toute la société civile est mise au pas. L'état de siège comporte un mouchardage renforcé. Les libertés du citoyen sont comptées pour rien, car, lorsque la police devient la principale institution gouvernementale, elle est bien près de dominer le gouvernement et même d'être le vrai gouvernement. De plus : « une police cherche des coupables. C'est sa fonction. Elle met son point d'honneur à en trouver. Au besoin elle en invente. » (M. Caudel). Ainsi elle règne par la délation et le mensonge. Elle avilit tout ce qu'elle touche. Mandélienne ou stalinienne, elle fait de la cité « l'antichambre de la maison d'arrêt » ; elle tue le civisme et la liberté.

Avec le recul du temps, nous jugeons mieux du mal que la guerre a fait au syndicalisme français. En 1919, le lien des générations ouvrières est rompu. Or, ce lien est nécessaire à un mouvement aussi profond que le nôtre, à la fois coutumier et nova-

(4) La rage folle des réacteurs contre l'Espagne révolutionnaire vient de ce que les troupes libres ont souvent battu l'armée militaire des guerriers de profession, l'armée frédéricienne. Ainsi Souvarov l'invincible n'en revenait pas de voir ses soldats automates arrêtés par les troupes de Masséna, de Lecourbe et de Molitor qui représentaient l'époque héroique de la Révolution et n'avaient pas besoin de consigne pour se battre.

teur. Il a besoin d'anciens, instruits et expérimentés. C'est grâce à eux que les jeunes peuvent rapidement devenir des syndicalistes conscients. Hélas ! la guerre rend à la vie civile une foule pitoyable de pauvres grandes gueules qui ne savent que répéter : « J'ai fait la guerre, nom de Dieu ! Je suis un poilu, sacré nom de Dieu ! » et qui (moutons de Panurge) suivront aveuglément tous les mots d'ordre.

Il y a autre chose aussi. La Chambre bleu horizon veut que, dans la nation, ça saute comme à la caserne. Les colonels Ramollot nous font la loi. Et le pire est que, pour lutter contre cette assemblée de malheur, les partis dits démocratiques, opposent discipline à discipline. Les militants de gauche sont en proie à une frénésie d'obéissance passive. Où est la consigne ? demandent-ils.

Il est vrai qu'il y a des principes de démocratie intérieure. Honneur aux principes! En principe, donc, la discussion est permise, voire recommandée. Mais quiconque s'avise de s'écarter de la ligne est traité en suspect. Pour obtenir le citoyen de l'avenir, on commence par mépriser les vertus qui doivent le caractériser. Comme chez Escobar, on gagne le ciel à coups de scélératesses. Toutes les vilenies sont permises ; on poignarde l'ami de la veille ; et il est bien de calomnier, du moment que la société future sera belle. On va à la liberté par le chemin de la raison d'Etat.

Enfin, la Russie stalinienne exerce une influence pernicieuse sur le mouvement prolétarien. Dès que la bureaucratie stalinienne accède au pouvoir, il n'existe plus de droits pour la personne. L'Exécutif ne se heurte pas à des habitudes de liberté indéracinables. L'arrestation, l'incarcération, les perquisitions, les interrogatoires, l'instruction, la déportation et l'exil ont lieu avec le plus parfait arbitraire. La presse se tait ou se déchaîne, à volonté. On trie les accusés : un tel sera jugé (?) et fusillé ; un autre échappera à la vindicte gouvernementale. C'est ainsi, — moins le tsar, — la restauration du tsarisme, du pouvoir fort et des procédés avilissants qu'employait l'autocratie.

Le salut est dans une voie toute contraire. La glorieuse Fédération de l'enseignement l'avait bien compris. Dès l'origine, elle insista toujours sur le devoir que nous avons d'introduire, *dès maintenant,* au jour le jour, sans arrêt, le maximum de liberté, d'égalité, de désintéressement et d'amitié dans nos groupements professionnels. « Il y a là une vertu qui naît », — disait-on en parlant des premiers instituteurs syndiqués. Signe certain que leur position était bonne.

En voyant les choses sous ce jour, on ne saurait trop louer Monatte, Rosmer et Delagarde d'avoir en 1924 dénoncé l'immense danger que constituait, pour la classe ouvrière, le stalinisme triomphant. En leur temps, certains mots ont paru forts. Beni-Oui-Oui, limaces, lèche-cul, disaient nos amis en parlant de ceux qui approuvaient sans arrêt les maîtres de l'heure. Cette colère semblait excessive et même un peu maniaque. Pourtant, les 3 hérétiques avaient vu juste. Par leur manque de courage, les Beni-Oui-Oui, les limaces et les lèchecul ont permis les drames judiciaires de Moscou.

Depuis 1919, un grand malaise existe dans le mouvement ouvrier et l'Unité ne l'a pas fait disparaître: *loin de là.* Comme le remarque si justement notre ami Barrué, « le communisme dégénéré style 1936 a conservé de son passé ce qu'il avait de plus intolérable : le goût de subordonner, le sadisme de diriger ». *Mais il y a bien pire encore : le goût maladif chez certains militants de se subordonner, le sadisme de s'aplatir et d'être dirigé.*

Et, pour couronner le tout, voici maintenant la cauteleuse hypocrisie, le cheminement dans l'ombre et le noyautage silencieux de la C.G.T. unifiée.

Dès 1934, la Fédération unitaire de l'enseignement avait prévu la colonisation des syndicats par les staliniens et elle a gardé son arme, l'*Ecole Emancipée.* Avec un certain retard, elle est partout imitée, de sorte que la situation est incontestablement meilleure qu'en 1925 où il n'existait, comme centre de résistance, que *la Révolution prolétarienne.* En vain, les hurleurs de l'immonde *Humanité* salissent-ils les victimes des fusillades de Moscou. Cela ne prend plus. On refuse d'obéir. La liberté renaît. La campagne belliciste des staliniens a échoué.

En résumé, peu à peu, le mal causé par la guerre va s'atténuant. Chaque jour de paix fait refleurir la paix. Seule une nouvelle union sacrée pourrait redonner du lustre à l'obéissance passive.

V. — Précisions finales

J'entends parfois d'excellents camarades se plaindre de la multiplicité des groupes d'opposition. Ils redoutent leur éparpillement et ils rêvent d'unir ces groupes. Cette crainte montre qu'il existe encore chez eux un peu du mauvais levain autoritaire d'autrefois. Et ils ont tort de tant insister sur nos dissidences, car il y a toujours trop de conformisme dans nos vies. Philosophe, historien et juriste, Maxime Leroy nous le disait il y a un quart de siècle : « Les mouvements sociaux d'une époque sont toujours beaucoup plus unitaires que ne le croient les hommes engagés dans l'action ».

L'unité ouvrière, bornée à l'action, ne se conçoit pas sans la diversité intellectuelle considérée comme un grand bien. Elle s'impose d'autant plus au syndicat que celui-ci a pour mission de détruire l'Etat et de l'affaiblir, dès maintenant, en se donnant une structure aussi libertaire que possible.

Dans notre indispensable élan vers la liberté, on ne peut, en aucun cas, envisager des mesures de méfiance, de sévérité ou de répression à l'égard de la classe ouvrière. Sa liberté personnelle et les libertés qui en découlent vont de soi, sur le plan du droit commun, sans restriction d'aucune sorte. Comme l'avait bien vu le grand fédéraliste Adhémar Schwitzguebel, nous ne saurions distinguer entre fonctions publiques et fonctions industrielles. Soustraire la bureaucratie à la prise directe du citoyen, ce serait reconstituer le secret d'Etat, la raison d'Etat, c'est-à-dire tout le vieil appareil de coercition et de bon plaisir.

C'est seulement par la liberté la plus étendue que le prolétariat s'acheminera vers une société meilleure.

A.-V. Jacquet.

NOTES. — I. Depuis que cet article a été écrit, le contrôleur Veyrac a été mis en liberté. Le syndicalisme est entré dans la bataille, un peu tard, avec des hésitations, mais activement tout de même.

Fait très réconfortant : tout au long du parcours Nice-Aix, les cheminots ont acclamé Veyrac. Il est certain que cette pression morale a fortement influencé les magistrats de la Chambre des mises en accusation.

II. Le grand juriste anglais sir Maurice Atmos, dans son livre sur la Constitution anglaise, estime avec raison que la soumission sans réplique à une dictature est « incompatible avec la sécurité des liens sociaux, des assurances et des garanties de droit privé, qui sont d'une importance primordiale pour la morale et le bonheur. » A.-V. J.

Ce que sont devenus les Syndicats en Russie

Les organismes syndicaux et leur rôle

La chose la plus marquante de la société soviétique, la chose qui la différencie essentiellement de la société capitaliste que nous connaissons et de celle que la Russie également a connue, c'est que tout le pays représente une unité très homogène. Il n'y a pas un groupement, pas un homme, pas une machine, semble-t-il, qui puisse faire un mouvement n'allant pas dans la direction unique que l'autorité suprême a indiquée pour la nation entière. Plus de chocs d'intérêts, toutes les composantes de la société vont dans un sens unique. Il n'y a pas deux partis politiques, il n'y a pas deux opinions syndicales, il n'y a pas deux conceptions qui se heurtent. Tout le monde, les savants comme les ouvriers, est soumis au plan unique et participe au grand œuvre commun.

Le secret de cette homogénéité merveilleuse, c'est la domination absolue sur tout le pays du parti communiste russe, lui-même exécuteur fidèle des ordres d'un appareil que dirige le chef indiscutable de l'U.R.S.S. : Staline.

Quel rôle peuvent bien jouer les syndicats dans une telle société ? Evidemment, ils n'en peuvent remplir qu'un : participer dans la mesure de leurs moyens à l'unité de cette société et de toutes leurs forces, au grand œuvre commun. On ne se gêne d'ailleurs pas pour le dire...

Il y a quelques années encore, la carte syndicale des adhérents contenait au verso de la couverture — en U.R.S.S. c'est un petit carnet — quelques indications dans le genre de celles qui figurent sur nos cartes syndicales en France : formalités à remplir lorsqu'on change de ville, ou de pays, quelques renseignements sur le paiement des cotisations, etc., puis, les statuts du syndicat, aussi flambants que partout ailleurs... Depuis l'industrialisation, les carnets ont beaucoup diminué d'épaisseur. On a cessé d'y inclure les statuts, puis, on a remplacé les indications prosaïques du verso. On suppose sans doute que tout le monde sait maintenant s'y prendre pour payer ses cotisations ou pour effectuer les changements et les mutations.

Depuis 1932 on ne trouve au verso des cartes syndicales qu'un petit mémento qui vaut la peine d'être traduit. Il est d'ailleurs la seule chose qu'on inscrive dorénavant dans le carnet de l'adhérent en dehors des indications du paiement des cotisations et de quelques slogans.

Premier point :

« Petit mémento du syndiqué :

« La tâche primordiale des syndicats, c'est d'inculquer aux larges masses d'ouvriers qu'ils ne travaillent pas pour un Etat capitaliste, mais pour leur Etat, pour l'Etat de leur propre classe... »

Vingt ans après la révolution cette chose est donc si peu apparente pour les naïfs travailleurs, qu'il faut le leur « inculquer » !

Second point :

« Le syndiqué doit, prêchant d'exemple, amener tous les travailleurs à participer à l'émulation socialiste et à devenir des ouvriers de choc (oudarnik, stakhanoviets). Il doit aider à l'augmentation de la productivité, se rappelant que, selon Lénine, celle-ci est en fin de compte ce qui décide du succès de la nouvelle forme sociale. »

C'est, pour le moins, original que les syndicats ouvriers indiquent à leurs membres qu'ils doivent participer de toutes leurs forces à l'augmentation de la productivité et s'adonner à une émulation de chevaux de course. Aucun autre organisme social ne se serait permis pareille chose... C'est peut-être là une façon bolchevique de remettre aux travailleurs la direction de leur travail !

Le troisième point dit que le syndiqué doit :

« Posséder parfaitement la théorie marxiste-léniniste... »

Les syndicats font donc une obligation à leurs membres de posséder le seul catéchisme en vigueur en U.R.S.S.

Quatrième point :

« Le syndiqué doit : posséder la technique de l'art militaire, renforcer la puissance de l'armée rouge et être prêt à défendre la patrie socialiste. »

Le régime de la bourgeoisie, qui a doté le monde du service militaire obligatoire et qui rêve de préparation militaire de la jeunesse, est largement dépassé aujourd'hui, puisque l'U.R.S.S. en est à la large utilisation, dans ce domaine, des syndicats ouvriers.

Cinquième point :

« Le syndiqué doit participer activement au maintien de cette forte discipline prolétarienne qui assure l'unité de l'œuvre constructive de la classe ouvrière. »

Nous verrons plus loin ce que la pratique entend par là.

Le cinq obligations de ce mémento reflètent exactement les rôles assumés par les syndicats : en U.R.S.S. tous les organismes syndicaux, le comité syndical d'atelier en tête, s'occupent de l'application du mémento et seulement de cela.

Educateur politique

Le comité syndical est avant tout un éducateur politique. Il est l'auxiliaire du gouvernement, en ce sens que c'est lui qui propage parmi les ouvriers les directives gouvernementales dernières en date. C'est lui qui les explique, qui les met à la portée des travailleurs. C'est lui qui indique aux travailleurs ce qu'ils doivent faire, penser et dire chaque jour. Il est certainement le mieux placé pour une telle tâche, puisque le plus près des travailleurs.

Les objets de cette éducation politique sont le patriotisme, la docilité civile, la vénération du pouvoir, le don de soi au régime, la soumission au parti; toutes choses très anciennes, certes, mais rarement propagées aussi intensément qu'elles le sont en U.R.S.S. Le syndicat prend encore à tâche d'établir une comparaison fausse entre la réalité soviétique et ce qui existait autrefois en Russie, ou ce qui existe dans les autres pays. C'est le comité syndical qui explique aux travailleurs que, évidemment, tout n'est pas rose, que l'abondance ne règne pas encore, mais que tout ce qu'il y a de supportable est une conquête de la révolution ! Les bas salaires ont à peine le pot-au-feu une fois par semaine et les autres jours, sans viande, mais auparavant on ne le connaissait même pas ce pot-au-feu... c'est au parti communiste bolchevique qu'on le doit. De la viande une fois par semaine pour les travailleurs ? Mais, en Angleterre, en France, sans parler des chômeurs, les ouvriers ne peuvent pas en manger aussi souvent !

Les comités syndicaux ne se gênent pas pour propager des affirmations aussi fausses d'un bout à l'autre du pays.

Et ceci a une très grosse importance. Quand, dans un pays, on ne peut lire aucune ligne qui vienne de l'étranger, aucune ligne qui soit un tant soit peu en dehors de la directive gouvernementale, quand on ne peut entendre aucun discours, aucune phrase qui s'oppose tant soit peu à l'unique catéchisme en cours, quand on vous répète du matin au soir toujours les mêmes choses, quand cette répétition est faite par un comité syndical qui est tout près de vous, eh bien, à la longue vous arrivez à croire qu'il y a du vrai, même quand vous avez connu autre chose. L'atmosphère ainsi créée émousse toujours un peu le jugement. Or, les trois quarts des ouvriers n'ont rien connu d'autre. Ceux qui ont moins de 35 ans n'avaient que 15 ans au maximum en 1917, beaucoup n'en avaient que 2 ou 3, beaucoup sont nés pendant la révolution, qui travaillent maintenant à l'atelier. La partie active des ouvriers, les jeunes, n'ont jamais rien connu de l'ancien régime, n'ont jamais lu ou entendu quoi que ce soit de sérieux sur ce qui se passe ailleurs; pourquoi ne croiraient-ils pas que tout ce qu'ils ont de bon leur a été donné par la révolution et que tout le mauvais est l'héritage de l'ancien régime ? Leur psychologie ne peut pas réaliser autre chose, puisqu'ils ne savent pas comment nous vivons, qu'ils ne peuvent pas le savoir, et que le gouvernement et leur comité syndical, tous les jours, leur disent qu'il en est ainsi !

Les moyens dont l'organisme syndical dispose pour la formation politique des travailleurs sont très connus : réunions publiques, meetings, clubs, presse d'usine, presse murale, etc... Chaque grande usine édite un journal quotidien, les petites ont des journaux hebdomadaires ou mensuels. L'Etat met à la disposition des organismes syndicaux du papier et des imprimeries, pour que les ouvriers de l'usine puissent lire leurs propres journaux. Cela peut paraître merveilleux, mais quand on sait que l'Etat met ses imprimeries — et il n'y en a pas d'autres que les siennes — à la disposition des organismes syndicaux exclusivement pour répandre parmi les ouvriers les directives que lui, gouvernement, impose, alors, ce fait-là prend une toute autre signification.

Le comité syndical dispose d'une quantité d'orateurs, propagandistes, littérateurs ayant fait souvent des études spéciales, qui, dans les clubs des usines, développent tous de la même façon, dans toutes les régions, comment il faut comprendre les dernières directives du parti.

Pour faciliter la tâche, on met à la disposition des orateurs, ou de ceux qui veulent le devenir, des petites brochures très bien faites, appelées « blocs-notes du propagandiste ».

Quand vous voulez faire votre carrière syndicale ou politique, ou quand vous êtes simplement permanent dans un syndicat, il faut faire des discours aux ouvriers et leur expliquer des tas de choses que vous-même ne connaissez pas très bien; alors il est très utile d'avoir un petit bloc-notes qui vous permette de ne commettre aucune erreur et qui vous garantisse que vous répandez exactement la pensée du grand chef. Rien que pour la région de Moscou, ce petit bloc-notes sort deux ou trois fois par mois à 135.000 exemplaires. Il développe trois, quatre ou cinq thèmes de causeries et indique en détail ce qu'on doit dire sur telle question, comment on doit le dire, etc., c'est très bien fait. Les caractères d'imprimerie mêmes aident à trouver rapidement les différentes parties du discours. Vous n'avez qu'à les répéter à vos « ouailles » et cela tiendra debout.

Beaucoup de voyageurs en U.R.S.S. ont été étonnés de rencontrer un simple orateur ouvrier qui traitait de questions qu'eux-mêmes ne connaissaient pas. « Nous avons rencontré des ouvriers russes très calés, disent-ils, qui nous ont parlé de l'œuvre de Barbusse, de l'évolution de la crise mondiale, de l'économie de l'Amérique du Sud, du mouvement ouvrier international, des contradictions internes du ca-

pitalisme britannique, des perspectives de développement de l'Oural, etc. ».

Il y a vraiment de quoi en être stupéfié, mais ces gens qui donnent l'impression de posséder énormément de choses n'ont en tout et pour tout qu'un petit bloc-notes.

Et ce bloc-notes tient toute la Russie. S'il n'y avait que le Guépéou, le régime ne tiendrait pas. On ne peut pas imposer une contre-vérité de force à tout un peuple, cela ne peut tenir que quelques mois, mais avec des blocs-notes, des journaux, des livres, des clubs, des orateurs, des littérateurs, on peut faire tenir un régime très longtemps...

Ces blocs-notes sont merveilleux. Un jeune homme de 18 ans voudrait bien monter un peu, percer. Il s'abonne aux blocs-notes, et, sans qu'on lui demande rien, il fait un jour son petit discours. Il a réussi son effet, c'est le pied à l'étrier; qu'il persévère et il fera son chemin.

L'organisation syndicale est un précieux auxiliaire du gouvernement de l'U.R.S.S.

Moteur dans la production

Le comité syndical est encore un moteur dans la production, c'est peut-être son rôle le plus important.

Après avoir formé les esprits, il faut penser à l'utilisation pratique du travailleur d'usine. C'est l'organisme social le plus près des ouvriers qui se charge de faire rendre leur force de travail.

La direction de l'usine est un état-major qui prévoit le travail et organise l'usine, mais qui ne peut pas faire produire journellement, à toutes les heures, toutes les minutes, les travailleurs, parce qu'il en est très loin et il en est d'autant plus loin que les usines sont plus grandes et plus modernes.

Le comité syndical se charge de cette tâche. C'est le permanent syndical de l'atelier qui passera entre les machines-outils, viendra voir Pierre et lui dire : « Voilà plusieurs jours que tu ne remplis pas les normes... Paul les dépasse de 20 à 30 % ». C'est lui que les travailleurs entretiennent de leurs cotisations, qui, chaque semaine, fera la balance du travail de l'atelier. On lui fournira les statistiques, évidemment, mais c'est lui qui comparera les ouvriers entre eux, puis, qui écrira de sa main, à la craie, sur le tableau rouge qui pend au-dessus de la porte de chaque atelier en Russie, les noms, par ordre de mérite, de ceux qui auront rempli les normes, avec le surplus de production et, sur le tableau noir, qui est à côté, les noms de ceux qui n'auront pas pu arriver à les remplir, qui seront en queue. C'est lui qui fustigera ceux-ci et les fera fustiger dans la presse d'usine et en réunion publique.

C'est lui qui engagera les ouvriers à accepter les normes que les bureaux de la direction élaborent pour chaque type de machine. Mieux, c'est lui qui harcèlera la direction, si elle ne relève pas suffisamment les normes. C'est lui, qui, par le truchement des commissions dites de la production, écoutera, ramassera les suggestions que des ouvriers peuvent présenter pour améliorer leur productivité. Il y en a toujours de ces ouvriers, parce que c'est là encore un moyen de se faire remarquer, une possibilité de devenir contre-maître ou chef d'équipe. C'est l'organisme syndical qui obligera ensuite la direction de l'usine à appliquer toutes ces suggestions.

C'est lui, exclusivement, qui organisera et dirigera le système des ouvriers de choc (oudarnisme, stakhanovisme). Il sera l'âme de cette méthode d'utilisation des costauds et des adroits pour augmenter sans cesse au maximum la cadence de travail. Manager original, il entraînera ses phénomènes, les excitera et récompensera les recordmen de la productivité.

C'est lui, qui proposera aux ouvriers de venir travailler le dimanche quand l'atelier sera en retard dans l'accomplissement du plan. Vous vous imaginez la situation d'un directeur d'usine, qui voit que la fin du mois, la fin de l'année arrive et que le plan ne sera pas rempli ? Il recevra un savon, toute l'usine sera inscrite sur le tableau noir de la région... Alors, il fait venir le président du comité syndical et lui dit : « Je ne vois pas d'autre moyen que de faire travailler les ouvriers les jours de fête et leur faire faire des heures supplémentaires. » Comme la loi ne permet pas de les y obliger, c'est le permanent syndical qui réunit les ouvriers et le leur propose. C'est lui qui se charge de cette tâche délicate de faire réclamer par les ouvriers eux-mêmes de travailler le dimanche. Et cela se passe exactement comme les élections : on demande qui est contre et personne n'est contre, parce que ce serait être contre l'accomplissement du plan. Ce serait miner le grand plan, la grande loi d'Etat, ce serait s'opposer aux décisions du pouvoir.

Dans ce domaine, le comité syndical allège considérablement la tâche de la direction de l'usine, il la débarrasse d'une des tâches qui lui sont le plus désagréables. Le directeur d'une usine soviétique a moins à s'occuper de sa main-d'œuvre que le directeur d'une usine capitaliste. C'est délicat, pour un directeur d'usine capitaliste, c'est très ennuyeux, très désagréable, d'avoir à s'occuper de la main-d'œuvre, d'avoir à répondre à ses besoins, d'être en butte à ses mécontentements. En Russie, il y a un organisme qui évite ces heurts au directeur de l'usine, c'est l'organisme syndical. C'est lui qui se charge, non seulement d'éduquer les ouvriers, mais de les faire travailler, c'est lui qui organise l'émulation entre eux pour qu'ils travaillent toujours plus et à meilleur compte.

L'organisation syndicale est un précieux auxiliaire de la direction de l'usine.

Rôle oppressif

Qui pourrait, mieux que le comité syndical, savoir ce que pensent les ouvriers, savoir ce qu'ils disent et en être au courant le plus tôt possible ? Le permanent du comité syndical connaît tout le monde dans l'atelier. D'abord, il a les fiches de tous les syndiqués que le secrétaire technique tient à jour. Par elles, on peut voir tout de suite de quelle usine vous venez, de quelle ville, de quel pays, etc. Le permanent connaît d'autant mieux le personnel de l'atelier que tout embauchage d'ouvrier passe également par ses mains. Il doit connaître son troupeau et il le connaît ! Il a, généralement, un groupe d'ouvriers qui lui sont plus fidèles, qui le renseignent — sans penser à mal, souvent —, parfois simplement pour être bien avec le permanent syndical, qui représente une puissance dans l'atelier, quand ils ne croient pas rendre service au gouvernement, au pays, sinon au... prolétariat. L'atmosphère du pays porte à la délation, on répète à son permanent ce qu'on a pu entendre de subversif avec une facilité extraordinaire. Il est le premier au courant lorsque se manifeste un mécontentement quelconque et il est le premier à renseigner les organismes adéquats. S'il s'agit de questions de normes, c'est lui qui approfondit la question et qui doit découvrir ceux qui montrent de la mauvaise volonté à travailler plus vite. S'il s'agit de propagande antigouvernementale, c'est lui qui le fait savoir au parti, à la police, au Guépéou. C'est un rôle qu'il remplit habituellement. Et c'est par ces indications que les services de la sûreté sont renseignés à temps de tous les mouvements qui peuvent mûrir au sein des travailleurs. Le permanent syndical remplit là, vraiment, un rôle très précieux pour le régime.

S'imagine-t-on tous les ouvriers français, tous les emplyés, tous les ateliers des usines françaises surveillés par des permanents syndicaux, qui préviennent à temps la police de toutes les réflexions un peu subversives qui peuvent avoir lieu dans la vie quotidienne du travail ? S'imagine-t-on la solidité et la commodité, pour les gouvernants, d'un tel régime?

Dans la question du chômage, le syndicat joue un rôle oppressif. En Russie, il n'y a pas de chômeurs. C'est vrai ? Oui et non ! Ainsi, j'ai fait l'expérience suivante :

Ne travaillant pas pendant quelque temps, je ne pouvais pas payer mes cotisations syndicales et, pour régler cette situation, je suis allé voir le comité syndical de mon arrondissement. Dans ses bureaux, en présentant ma carte syndicale, j'ai dit : « Voilà le troisième mois que je ne paie pas mes cotisations parce que sans emploi et, pour ne pas risquer d'être exclu du syndicat, je viens vous demander de me mettre le tampon « chômeur ». Le secrétaire à qui je m'adressais avait vraiment la mine de quelqu'un qui se demandait si je n'étais pas fou et il m'a répondu textuellement : « Alors, vous n'en êtes que là? Vous ne savez donc pas qu'il n'y a pas de chômeurs en U.R.S.S. ? » — « Mais, puisque depuis trois mois je ne travaille pas, je suis chômeur ! » — « Chômeur ! Eh bien, que dans quinze jours vous ne le soyez plus, hein ! » (1). Et cela voulait dire que la catégorie de chômeurs est exclue de tous les papiers officiels de l'U.R.S.S.: le graphique, le paragraphe n'existent pas et en remplir un de sa propre volonté conduirait à de graves désagréments. La catégorie n'existe pas officiellement, donc elle ne doit pas figurer sur votre carnet de syndiqué. Quand il me fut répondu que dans quinze jours je ne devais plus être chômeur, cela voulait dire « non seulement je ne mets pas le tampon « chômeur », non seulement vous aurez à vous débrouiller pour vos trois mois, si vous ne voulez pas être au ban de la société en étant exclu du syndicat; mais encore, partez en Sibérie, là-bas il y a du travail pour tout le monde ».

Il n'y a pas de chômeurs. Quand on liquide une usine, par exemple, s'il y a possibilité de vous faire travailler dans la région, on peut vous donner un bulletin pour une usine de la région, mais si le besoin est plus pressant pour la Sibérie (création de nouveaux centres industriels, constructions de lignes de chemins de fer, etc...) on vous donne un bulletin pour y aller. On paie le voyage en vagon « dur » (troisième classe), mais vous ne pouvez pas dire que vous ne *voulez* pas y aller ; cela n'aurait aucun effet ; vous pouvez seulement tenter d'établir par des bulletins de maladie que vous ne le *pouvez* pas. Le plan exige des travailleurs là-bas, il faut y aller. Voilà ce que voulait dire le secrétaire à qui je m'étais adressé quand il m'a donné quinze jours pour ne plus être chômeur !

Que penserait-on, que dirait-on d'un gouvernement capitaliste qui, même sans le truchement des syndicats, dirait : « Vous n'êtes pas chômeur, puisque je vous propose de participer à la construction d'un transsaharien devant joindre le Congo à l'Algérie; la catégorie de chômeurs est supprimée, nous en avons 400.000, mais nous pouvons les envoyer travailler au défrichement du Sahara ou des marais malgaches, par conséquent, il n'y a plus de chômeurs » ?

Voilà comment il faut entendre qu'il n'y a pas de chômeurs en U.R.S.S.

En dehors de cela, il est un fait que les constructions de ces dernières années ont amené un besoin énorme d'ouvriers et de techniciens et qu'on peut trouver à s'employer ; mais à condition de ne pas avoir peur de partir en

(1) Le secrétaire, évidemment, ne soupçonnait pas qu'il parlait à un étranger. Il eût été moins brutal. Et pour tenter la même expérience, le citoyen soviétique aurait dû manifester quelque courage, lui, qui ne se sentait pas garanti par un passeport français.

Sibérie, à plusieurs milliers de kilomètres de chez soi, c'est-à-dire là où se sont surtout développés les nouveaux centres industriels et où on exécute des travaux très importants.

Le rôle oppressif du comité syndical se manifeste encore en ceci : obliger les travailleurs à assister aux démonstrations et à défiler sur la Place Rouge devant le gouvernement et ces délégués étrangers qui viennent le premier mai et en novembre voir si vraiment les ouvriers sont contents de leur sort.

Une population entière défile devant trois petits groupes de gens : au centre, les membres du gouvernement soviétique, installés sur le mausolée de Lénine; — à leur droite, les représentants du corps diplomatique et les journalistes; — à leur gauche, sur des gradins spéciaux, les délégués ouvriers des pays capitalistes. Et c'est pour donner ce spectacle que les comités syndicaux mobilisent tous les travailleurs de la capitale en colonnes serrées. Des spectateurs étrangers en concluent que le peuple est, en Russie, maître de la rue. Voici, en réalité, ce qui se passe :

Le premier mai, par exemple, il faut défiler. Personne ne dit ou n'écrit explicitement que la participation à la démonstration est obligatoire, mais on se réunit à son usine, mieux, à son atelier, sous le commandement de son président de comité syndical. Celui-ci joue le rôle, somme toute, d'un sous-officier social. Il a une troupe, le personnel de l'atelier, il en a la charge et veille à ce que tout le monde vienne.

Le dimanche, de la démonstration, à 8 heures du matin, non seulement on vient à l'atelier, mais on se fait voir pour que le permanent note la présence. On évite ainsi la petite conversation désagréable du lundi : « Pierre, tu n'es pas venu à la démonstration !

— Non, j'étais malade.

— Ah ! Et aujourd'hui, cela va mieux ?

— Oui, je me suis reposé, je suis bien encore un peu fatigué, mais enfin, cela va mieux. »

Une fois, ça passe, mais le sous-off social s'en rappellera, s'il ne le note pas sur la fiche. Que cela se répète deux ou trois fois, et que Pierre ait avec son voisin, en travaillant, une conversation qu'on peut interpréter subversivement : son affaire est alors claire. Pierre a déjà un dossier complet, qui lui donne une couleur antigouvernementale ; c'est un contre-révolutionnaire !

C'est ainsi que les démonstrations sont entrées dans les mœurs de la population.

Il peut sembler bizarre qu'allant aux démonstrations d'une façon, somme toute, obligatoire, les gens soient tout de même gais dans la rue. Eh bien, mais au régiment, les marches de 30 à 40 km, sac au dos, sont très obligatoires. On y chante tout de même... La vie reprend partout le dessus. On chante même dans les prisons...

La foule défile donc gaîment le dimanche devant les délégués et le gouvernement. Mais il est certain que si, vraiment, on pouvait ne rien risquer en n'y allant pas, il n'y aurait pas beaucoup de monde! Très peu de gens se soucieraient de perdre le jour de repos pour suivre leur président de comité syndical et le drapeau que porte un ouvrier de choc de l'atelier.

De tout cela, il ressort que les organismes syndicaux sont non seulement de précieux auxiliaires de la police, mais encore qu'ils constituent eux-mêmes un certain appareil d'oppression pour les travailleurs.

« Défense des intérêts des travailleurs » et contrat collectif

Voici comment il faut comprendre la chose pour l'U.R.S.S.:

On a beau dire tous les jours, dans tous les journaux, par la radio, par la littérature, par la bouche de tous les orateurs du pays, dans toutes les écoles, que règne le socialisme, que les ouvriers sont les maîtres de leur destinée, que ce sont les travailleurs qui règlent leurs affaires eux-mêmes et dirigent la société, tout cela s'oppose trop à la réalité pour que des heurts ne se produisent pas.

Un matin, une petite affiche dans l'atelier annonce que les normes seront augmentées de 10 % à partir de lundi ou que la cadence de la chaîne sera accélérée d'un degré. Cela cause forcément une surprise désagréable, un mécontentement qu'aucune forme de propagande n'arrivera à éviter. On ne peut pas être content lorsqu'il faut travailler plus vite, toujours plus vite, tout en n'ayant la possibilité de manger de la viande qu'une fois par semaine.

Et puis, entre les gens qui commandent et ceux qui obéissent, l'ordre ne peut pas être parfait. Chez les exécutants, le contentement général et de tous les instants est impossible. Par ailleurs, la nature humaine joue, il y a des passe-droits. Il est donc inévitable qu'il se produise des heurts de toutes sortes entre les ouvriers et tout l'appareil social et économique qui les dirige et il faut qu'un organisme quelconque se charge de les apaiser. L'organisme syndical d'atelier remplit ce rôle. Ce n'est pas tant un rôle de défense des intérêts des travailleurs qu'un rôle d'Etat-tampon entre ceux qui dirigent la société à l'usine et ceux qui sont dirigés.

Tous les rapports entre les travailleurs et la maîtrise, entre eux et la direction de l'usine, toute la vie de l'atelier est fixée dans un contrat collectif que signent les représentants du syndicat et les représentants de la direction : personnellement, le directeur de l'usine et le président du comité syndical.

Le contrat collectif, c'est la loi qui régit les rapports entre la direction de l'usine et le personnel. Il n'est évidemment que le reflet local, concret et exact du plan et autres directives du parti. On ne s'imagine pas un contrat collectif qui contienne par exemple des chiffres d'augmentation de la productivité in-

férieurs à ceux prévus par le plan pour l'usine en question, ce serait en plus de l'anéantissement du plan une déviation des plus graves qu'on réprimerait bien vite.

On le sous-appelle une « entente réciproque » et les dirigeants du comité syndical s'y réfèrent pour dire aux ouvriers : « Camarades, vous avez failli à vos engagements, vous avez fait signer par vos représentants 15 % d'augmentation de la productivité, et vous ne donnez guère plus de 10 %, etc... » Il sert de base également aux autorités du parti et à la direction de l'usine pour prendre toutes mesures administratives nécessaires contre ceux des chefs de tous les échelons dont la compassion naturelle et la tiédeur feraient obstacle à la stricte application des conditions et cadences de travail prévues ; de tels chefs « failliraient » évidemment à leurs engagements !

Comme on le voit, il n'est pas inutile qu'un contrat dûment signé complète les grandes directives du plan.

Parmi les nombreux articles composant le contrat collectif, les plus importants sont ceux qui traitent du minimum de salaire de base et de l'augmentation de la productivité ; ensuite, des normes de fourniture de vêtements de travail, des constructions et réparations de maisons, des améliorations des conditions de travail, etc...

Le minimum de salaire de base a cette valeur que ses fluctuations amènent souvent les mêmes fluctuations du salaire total, mais pas toujours, car le taux du « boni », qui n'est pas déterminé par le contrat, peut évoluer dans un sens ou dans l'autre. Le pourcentage d'augmentation de la productivité sert de base à une révision générale des normes, son importance n'est donc pas à prouver. Quant à tout le reste, son inclusion dans le contrat est une comédie, puisque les crédits qu'il nécessite sont prévus en détail bien avant que le contrat s'élabore et ce dernier ne peut pas les dépasser. Et puis, il faut préciser que ce que l'on entend par « améliorations des conditions de travail » n'est que l'ensemble de mesures concourant à une possibilité d'augmenter la cadence du travail et servant légalement à déterminer une révision des normes. D'autre part, on se demande qui, en dehors de l'usine, pourrait bien construire et réparer des maisons lui appartenant et dont elle loue les locaux à ses ouvriers. La nécessité de contrat, dans cette affaire, ne peut être qu'une comédie et l'aveu qu'après tant d'années l'usine soviétique ne peut pas encore loger ses ouvriers convenablement.

Le soi-disant « contrat » joue un grand rôle dans la vie de l'atelier parce que, sorte de code du travail très détaillé et appliqué aux conditions concrètes de chaque profession et de chaque région, il sert de critère pratique pour régler les petits tiraillements inévitables de tous les jours.

Son seul grand défaut c'est de n'être ni un contrat, ni une entente réciproque, mais seulement une loi habilement imposée. Qu'on en juge par son élaboration.

Afin d'éviter des déviations toujours possibles et de faciliter la tâche des organismes de base, le Comité central des syndicats élabore chaque année des directives spéciales qu'il présente à l'approbation du bureau politique du parti, puis fait détailler par les comités centraux des différents syndicats avant de les communiquer à tous les organismes syndicaux régionaux. Les dirigeants de ces derniers en compagnie des représentants des organismes directeurs des établissements en cause peuvent alors rédiger le texte complet du contrat. En cas de conflit, c'est le comité régional du parti ou les organismes supérieurs de celui-ci qui tranchent.

C'est muni d'un tel texte que les comités syndicaux d'usine et d'atelier réunissent les travailleurs pour leur faire voter la fameuse « entente réciproque » qui doit régler leurs conditions de travail une année durant. Lever la main contre, ce serait désapprouver jusqu'au tout puissant bureau politique ! Personne ne s'en charge donc... On permet seulement, pour donner un peu de vie à la réunion, de proposer quelques additions sans importance au texte présenté, additions qui ne seront d'ailleurs retenues par les premiers rédacteurs lors de la signature définitive du contrat que s'ils le jugent utile.

Le contrat dit collectif ne reflète donc en rien une participation des travailleurs à la direction des affaires de leur usine; il ne fait que fixer la part du grand plan qu'ils doivent exécuter. C'est tout à fait différent.

Pour régler les conflits intérieurs de l'atelier, il existe une commission des conflits paritaire qui est composée de représentants de la direction de l'usine et du syndicat.

La direction de l'usine ou le chef d'atelier désigne ses représentants (le plus souvent au nombre de deux), ce sont des juristes ou spécialistes de la question dite ouvrière. Les candidats ouvriers sont choisis par le comité syndical d'atelier, pratiquement par son président, pour un an. Ici pas d'élections, même fictives.

La commission des conflits ainsi formée est alors un organisme juridique qui siège selon les besoins. Chaque travailleur peut lui adresser une plainte par écrit et sans aucune formalité inutile. Lors du jugement, qui a lieu dans un local de l'atelier, l'intéressé est toujours convoqué et les témoins, si nécessaire.

La décision est prise séance tenante et sans huis clos. Tous les membres doivent arriver à un accord, sinon le cas est transmis à une instance supérieure; pas de décision à la majorité. La forme d'un tel jugement n'aurait rien que de louable si les représentants ouvriers étaient choisis et élus par eux et n'étaient pas obligés de se cantonner dans le formalisme des textes de lois et de juger dans l'esprit des directives du parti.

Prenons par exemple le conflit le plus fréquent et le plus important, celui concernant

les normes et catégories. L'ouvrier réclame une réduction de l'augmentation de norme qui vient de lui être infligée. La commission devra s'inspirer, lors de sa décision, tout d'abord des chapitres correspondants du contrat collectif — il y est toujours prévu une forte augmentation de la productivité —, ensuite des cadences atteintes en fait par d'autres ouvriers — la haute productivité systématique de quelques-uns suffira toujours à faire pencher la balance du jugement — et, enfin, là où il n'est pas de base juridique suffisamment claire, elle s'inspirera de la directive du parti, unique en l'occasion, « augmenter la productivité le plus possible », donc les normes.

Toute décision contraire aux trois genres d'inspiration que nous venons de citer serait immanquablement cassée par l'organisme régional des syndicats chargé à la fois du contrôle des décisions de la commission et de la solution unilatérale des cas n'ayant pu y être résolus.

Une politique un peu en dehors de l'orthodoxie menée par l'une ou les deux parties de la commission provoque rapidement des mesures administratives dictées par les organismes du parti, et bien que chaque atelier et bureau ait sa commission des conflits ceux-ci sont sur tout le territoire de l'immense U.R.S.S. résolus avec une unité de tendance parfaite qui est tout le « miracle » du régime.

En dehors des conflits de normes et catégories, les erreurs comptables dans la paie, l'ordre des congés annuels, les décisions administratives jugées injustes, etc... trouvent leur solution dans les décisions de la commission des conflits avec la même unité de vue.

On a beaucoup parlé, sans savoir, d'une réforme qui avait transmis les fonctions du ministère du travail aux organismes syndicaux. Il est vrai que, par mesure d'économie et de rationalisation, le gouvernement soviétique a chargé ces derniers du travail technique des assurances sociales. Quel honneur pour les comités syndicaux de payer les jours-maladie aux malades reconnus tandis qu'ils n'ont ni le droit, ni la possibilité d'influer sur la politique des assurances sociales! Cette réforme se résume surtout à financer une des fonctions de l'Etat avec les cotisations syndicales.

Rôle des organismes supérieurs et recrutement des cadres

Les organismes supérieurs des syndicats : les comités et conseils d'arrondissement, de ville, de province ou du centre, font ce que font tous les états-majors de tous les grands organismes sociaux, politiques ou militaires du monde entier. Ils élaborent les programmes d'activité de toute l'organisation et donnent les directives. Ils choisissent les permanents syndicaux et contrôlent leur activité. Ils sévissent quand il le faut, c'est-à-dire déplacent les personnages responsables qui ont commis ou laissé commettre une entorse à la « ligne générale ». En un mot, ils dirigent et coordonnent le travail de l'imposante pyramide syndicale dont ils sont les chefs. Ils tiennent, en fait, dans leurs mains, la vie sociale d'environ 22 millions de travailleurs. Leur seule originalité est de se plier entièrement aux volontés d'un parti communiste dont ils sont les dociles émissaires.

Le recrutement des cadres syndicaux se fait d'une façon systématique. Des écoles secondaires spéciales, dites *Ecoles Soviétiques et du Parti,* des universités communistes et des cours spéciaux préparent les organisateurs syndicaux comme on prépare des prêtres, des officiers ou des agronomes. Il y a une technique du discours, une façon de s'imposer aux masses ouvrières, une manière de les diviser pour régner sur elles et une autre de leur faire accepter de moins mauvais cœur les choses désagréables, tout ceci s'enseigne aussi systématiquement que la scolastique marxiste-léniniste.

Des jeunes gens se destinent à la carrière syndicale comme, ailleurs, on se destine au barreau. C'est une fonction nouvelle qui a pris droit de cité dans la société soviétique.

Insistons là-dessus : ce qui fait la force du régime, c'est le bloc-notes et la préparation systématique des cadres sociaux du pays. Quand un gouvernement prépare aussi systématiquement des cadres, il se trouve, en plus des forces de répression proprement dites, à la tête d'une armée « d'ingénieurs de l'âme », de spécialistes, qu'il peut employer pour manœuvrer à ses fins la psychologie du peuple et des travailleurs. C'est une force dont on n'a pas idée. Aucune société ne s'était occupée de cela et c'est certainement une grande originalité de la société soviétique que de s'être attaquée à une tâche qui, du point de vue de la solidité du Pouvoir, manquait à la vieille société capitaliste.

L'organisation syndicale complète l'appareil d'Etat

D'aucuns avaient pensé au syndicalisme, moyen de défense des intérêts des travailleurs. D'autres, plus ambitieux, ont tenté de créer un syndicalisme qui, reflétant la volonté et la capacité des travailleurs, serait la forme concrète de la direction des choses et de la plus haute démocratie.

Là-bas, des conceptions beaucoup moins « généreuses » ont fait des syndicats l'instrument direct du parti communiste et indirect du dictateur. Ils sont devenus des simples auxiliaires du gouvernement, des auxiliaires de la direction de l'usine, des auxiliaires de l'appareil de répression et, quand il le faut, un Etat-tampon entre les exploités et les exploiteurs.

Ils ne représentent, à aucun degré le triomphe des travailleurs, ils n'aident même pas à leur libération. Ils représentent seulement quelque chose qui apparaît très solide et qui devrait faire ouvrir les yeux. Ils représentent un

degré supérieur de la division du travail dans la technique de la direction de la société. Les syndicats se chargent d'une tâche très spéciale de la société nouvelle : tâche qui était remplie, jusqu'alors, par différents organes. Il devenait archaïque, à notre époque de développement technique et de rationalisation extrême de la production, de voir le chef d'industrie s'occuper encore et de la technique de son entreprise et de la question ouvrière.

Le syndicat s'est chargé spécialement de la question si épineuse de la main-d'œuvre. C'est lui qui l'éduque, qui la façonne, qui la surveille, qui organise son émulation afin qu'elle remplisse au mieux sa fonction : produire, produire, toujours produire...

C'est là le fait le plus important dans l'évolution des syndicats au sein de la société soviétique.

Mais cet aboutissement des syndicats est-il aussi fortuit qu'il le paraît? Ne trouvons-nous pas, dans notre société capitaliste, bien des phénomènes qui semblent indiquer déjà que les organisations syndicales, à mesure qu'elles croissent, tendent à s'intégrer dans l'Etat et à y remplir une fonction bien déterminée ? Cette fonction ne semble-t-elle pas avoir des points communs avec celle que remplissent les syndicats russes ?

Au fur et à mesure que. dans la société capitaliste, les ouvriers se trouvent d'une façon générale organisés en syndicats, les organismes syndicaux forment un état-major qui a tendance par lui-même — non pas parce que les dirigeants ont prévu cela, mais par le fait de leur situation, de leur rôle — à s'intégrer dans l'Etat... L'habitude de parler journellement au nom des ouvriers les conduit à croire véritablement qu'ils sont les seuls à pouvoir refléter les vrais intérêts d'une masse ouvrière qui ne sait jamais bien exactement ce qu'elle veut.

Par ailleurs, la concentration technique et la complication de l'organisation économique donnent une allure toujours plus catastrophique aux conflits ouvriers et appellent de nouvelles divisions du travail. Tout porte à concentrer la question si ardue de la main-d'œuvre dans les mains d'un organisme qui soit vraiment capable d'en être responsable. D'un organisme avec qui les autres composants de la société puissent traiter et à la parole de qui ils puissent faire confiance. L'ordre social « plané », qui se prépare peu à peu dans les faits comme dans les esprits, est irréalisable si le torrent ouvrier ne peut pas être canalisé. Personne ne peut le faire mieux que les syndicats.

La méprise de beaucoup aura été d'avoir pu prendre ce phénomène pour un acte d'émancipation de ceux d'en bas.

YVON.

La fin des écrivains thermidoriens

A partir de 1924-25, c'est-à-dire de la défaite de l'opposition de gauche, un groupe de publicistes et d'écrivains soviétiques, d'ailleurs médiocres, officiellement encouragé par le Bureau Politique, s'efforce d'imposer, sans regarder aux moyens, un uniforme à la littérature russe. Les Associations d'Ecrivains Prolétariens censurent, régentent, boycottent, persécutent, augmentent ou diminuent, selon le degré de complaisance des auteurs, les rations de fromage et de jambon qui leur sont allouées en temps de famine... (Quant à moi, ces rations m'étaient simplement refusées, comme de juste.) A la tête de ces écrivains et publicistes se trouvait, intarissable discoureur de congrès, le plus prolixe et le plus terne des publicistes, Léopold Averbach, secrétaire général de l'A.E.P. Soviétique et parent par le mariage du chef du Guépéou, Iagoda. Staline le recevait. Ce fut lui qui inventa le « réalisme socialiste », peu de temps avant d'être à demi limogé, lorsque Staline changea d'orientation et décida d'encourager des écrivains de formation bourgeoise, au surplus beaucoup plus doués (Alexis Tolstoï). Les fonctionnaires des Associations d'Ecrivains Prolétariens apprirent par les journaux, le 23 avril 1932, que leurs organisations n'existaient plus; ils s'empressèrent d'approuver; Averbach dénonça dans un grand discours ses propres erreurs et fut nommé secrétaire de l'organisation communiste des chantiers de Magnitogorsk. Il ne tarda pas à y monter un procès d'agitation, à l'issue duquel plusieurs pauvres diables furent fusillés. Je le connaissais bien, depuis longtemps; il m'avait fait boycotter pour non-conformisme par les éditions littéraires de l'URSS.

D'autres notabilités de son équipe continuaient, selon de nouvelles directives, à organiser la littérature et même la littérature mondiale. Béla Illés se faisait photographier en « soldat rouge d'honneur » au congrès international de Kharkov. Bruno Jascinski dirigeait la revue *Littérature internationale*, éditée à Moscou en quatre langues, l'édition française avec le concours d'Aragon. (Jascinski fut autrefois expulsé de France pour son *Je brûle Paris*; l'*Humanité* a publié de lui, en feuilleton, un long roman sur la rééducation des ingénieurs-saboteurs par le Guépéou... Je l'avais vu accueillir à Moscou avec des fleurs

et des banquets. Il est réfugié politique polonais; Béla Illés est réfugié hongrois.) Afinoguénov et Kirchon, dramaturges officiels, gagnaient des millions en faisant jouer sur toutes les scènes de l'URSS des pièces approuvées par les sections compétentes du C.C. Dans *La Peur,* Afinoguénov raillait les intellectuels arriérés toujours en proie à la peur... Il fait aujourd'hui lui-même en prison l'expérience du courage. Dans *Les Aristocrates,* Kirchon montrait l'œuvre éducatrice des camps de concentration : il se prépare maintenant à s'y soumettre lui-même... Tous ces gens de lettres officiels d'hier viennent d'être, en effet, jetés en prison, sous de lourdes inculpations...

Kirchon présidait en 1935, à Paris, au Congrès de défense de la Culture, la délégation soviétique. Répondant à Magdeleine Paz, il motiva ma déportation par ma « complicité » dans l'affaire Kirov, bien que j'eusse été emprisonné deux ans avant cette affaire... La *Pravda* du 24 avril 37 révèle que lui-même « entretint pendant 14 ans les plus étroites relations avec le trotskiste Averbach... » On lui reproche en outre, comme à Averbach, Béla Illès, Bruno Jascinski, Afinoguénov et nombre d'autres d'avoir dilapidé 5 millions de roubles pour encenser Iagoda dans une œuvre collective, à laquelle collaborèrent *tous* les écrivains soviétiques marquants, publiée à l'occasion de l'inauguration du canal Mer Blanche - Mer Baltique, creusé comme on sait par plusieurs centaines de milliers de condamnés aux travaux forcés subissant la rééducation par le travail... Le cas de Bruno Jascinski est plus grave, car il fut, paraît-il, admis dans le P.C. de l'URSS sur recommandation du député communiste à la diète de Pologne, Thomas Dombal, refugié politique à Moscou, incidemment dénoncé par la *Pravda* comme un espion châtié et qui est donc ou fusillé ou interné au camp spécial des îles Soloviétski. Jascinski aurait enfin obtenu des visas soviétiques pour deux espions polonais... Il est fini. Son roman sur les saboteurs du Turkestan, amenés à la vie nouvelle par les fortes méthodes du Guépéou, publié par l'*Huma,* s'intitulait, je crois, l'*Homme change de peau.* Réussira-t-il à changer suffisamment de peau pour sortir un jour de prison ?

Jusqu'à la veille de leur arrestation, qui fut pour eux la plus saumâtre surprise, ces gens-de-lettres thermidoriens ont exercé sur la littérature soviétique une influence dirigeante. Le mal qu'ils ont fait à l'esprit socialiste ne se peut mesurer. Ils s'étaient faits les instruments zélés de toutes les persécutions sur le plan intellectuel; ils avaient travaillé avec une impudence sans nom à falsifier toutes les idées, tous les sentiments, à imposer un réalisme à base de conformisme et de mensonge, un socialisme fondé sur le culte du chef et de la police, à instituer des mœurs serviles, à légaliser les privilèges de la servilité. Ce n'est pas la raison de leur disgrâce. Nous en sommes à Brumaire; il convient que les littérateurs de Thermidor disparaîssent avec les policiers dont ils firent sans cesse l'éloge. Le coup de force en cours est dirigé contre les hommes du coup de force précédent.

La logique en est à la fois générale et circonstancielle. On ne peut pas supprimer Iagoda et laisser vivre Averbach, si soumis qu'il soit, car Averbach comprend, connaît tous les dessous de l'affaire Iagoda. Il sait que rien n'a été fait dans le domaine de la répression sans ordres précis du secrétaire général du parti; il sait que toutes les responsabilités remontent inexorablement à Staline. Or on ne peut pas supprimer Averbach, le plus zélé des bureaucrates staliniens, sans monter contre lui une affaire entièrement fondée sur l'imposture. L'accusation de trotskisme est bouffonne. Dès lors il faut supprimer toute sa clientèle personnelle, puisqu'elle voit clair en tout ceci... Et la charrette se remplit...

Et la farce se mêle odieusement au tragique. L'Association internationale pour la défense de la Culture, fondée au congrès de Paris, en 1935, existe-t-elle ? Si elle existe, va-t-elle ignorer la décimation des écrivains staliniens ? Ces questions feraient rire si le rire était permis devant ces choses.

⁂

J'avais, en regardant passer les foules puissantes et joyeuses de ce premier mai, le cœur inexprimablement serré. Ma pensée ne pouvait pas s'arracher de mes camarades, de nos frères des prisons de là-bas. Les mêmes drames se répétent à chaque premier mai dans les prisons de Staline. Ce jour-là, les combattants d'Octobre veulent le marquer. Ils entendent se prouver qu'ils sont encore des vivants, des résistants. Ils prétendent chanter l'*Internationale !* Alors, on les arrose avec les pompes d'incendie, on les assomme, on les traîne au cachot... Quelles *Internationales* vengeresses ont-ils entonnées dans leur acharnement à tenir, après les fusillades et les obscurs assassinats en cellules que nous ne savons pas, mais qu'ils savent ? Que s'est-il passé, que se passe-t-il dans les geôles les plus peuplées du monde, dans les camps de concentration les plus vastes du monde ?

Victor SERGE.

P. S. Il me revient que l'*Humanité* a tenté récemment d'expliquer mon emprisonnement et ma déportation en URSS par je ne sais quelle « falsification des textes de Lénine ». C'est naturellement faux. Je n'ai jamais été mêlé à aucune affaire de ce genre. Je n'ai d'ailleurs fait l'objet d'aucune inculpation précise.

V. S.

Comité pour l'Espagne libre

L'HEURE DE L'HUMANITE

Le Comité pour l'Espagne libre qui a adopté 200 enfants, dont les parents ont été assassinés à Madrid et à Malaga par les mercenaires de Franco, lance un appel urgent à tous les gens de cœur pour qu'ils soutiennent son effort dont bénéficieront ces innocentes victimes.

Toutes les bonnes volontés doivent s'employer à faire parvenir d'urgence à notre siège : vivres, vêtements et médicaments qui seront portés par nos camions à ceux qui luttent et à notre colonie enfantine de Llensa.

Pensez aux sacrifices innombrables de ceux qui se battent pour la liberté. Manifestez votre solidarité par des actes. Contribuez à remplir nos camions. Rendez-nous visite.

Le Comité pour l'Espagne libre
26, Rue de Crussol, Paris (11e).

RENAISSANCE
DU SYNDICALISME

LA QUINZAINE

Premier Mai 1937

Les Premier Mai se suivent ... et ne se ressemblent pas.

En 1936, le Premier Mai avait été sans éclat. C'était pourtant celui de l'unité. Mais il semblait que l'unité, couronnée en mars par le Congrès de Toulouse, n'avait pas redonné le goût de l'action à notre classe ouvrière. Nos espérances en l'unité semblaient se démentir. D'ailleurs, c'était un Premier Mai électoral, entre les deux tours de scrutin. Syndiqués et non-syndiqués se passionnaient surtout pour la bataille des urnes.

Nous venons de vivre un beau Premier Mai. Pas seulement par les grandes démonstrations qui l'ont marqué, à Paris et en province. Mais aussi, mais surtout, par l'affirmation d'une capacité syndicale réelle. Nos effectifs syndicaux sont devenus considérables. Jusqu'ici nous n'en avions jamais atteint de semblables. Cette année, dans toutes les branches, dans les industries essentielles, le mouvement syndical français se montra capable de réaliser le chômage complet. Ainsi, le Premier Mai 1937 a redonné toute sa valeur au Premier Mai.

C'est une conséquence heureuse des journées de juin 1936. Elles ont inscrit une grande page dans l'histoire de notre mouvement. Grâce à elles, le Premier Mai 1937 a pu être légitimement considéré comme la Fête du Travail. Nous pouvions, en effet, dans nos meetings et nos cortèges, nous réjouir d'une liste de conquêtes auxquelles nous n'osions même pas songer il y a un an: hausse générale des salaires, renaissance du droit syndical, institution des délégués d'atelier, signature des conventions collectives, congés payés, application de la semaine de quarante heures. Oui, nous avions tout de même quelque chose à fêter.

Mais tout cela ne fut possible que grâce au réveil soudain de la puissance syndicale sous la forme des occupations d'usines. La traînée de poudre de juin 1936 nous montre que les jours, les mois et les années consacrés à la besogne sans éclat de l'organisation syndicale n'avaient pas été vains. La capacité syndicale de notre classe ouvrière n'était qu'en sommeil. Maintenant qu'elle est réveillée et bien réveillée, il faut nous dire, après ce beau Premier Mai, que c'est seulement grâce à elle que nous pourrons garder les fruits des victoires de juin. Aussi bien, plus qu'un jour de fête, ce Premier Mai 1937 fut-il un jour de foi syndicaliste.

Tout le monde a senti chez nous que l'organisation et l'action syndicales permettraient de consolider l'acquis et de repartir en avant. Dans la plus petite entreprise, les ouvriers se sont rendu compte qu'ils ne garderont leurs conquêtes que s'ils continuent à se sentir les coudes, que s'ils persévèrent dans la voie syndicale. Le syndicat est entré dans notre vie ouvrière plus profondément qu'il ne l'avait jamais fait. Par les délégués d'atelier, et grâce aux conventions collectives, nous pouvons faire qu'il n'en sorte plus. Mais il faut évidemment inscrire au premier rang de nos soucis le renforcement de l'organisation syndicale, de la base au sommet.

Cinq millions de membres à la C.G.T., c'est un beau chiffre. Mais il faut s'y tenir. Il faut savoir garder ses syndiqués. Il faut parer aux difficultés de chaque jour, voire aux déceptions que peuvent causer certaines défaillances sur le terrain politique. J'ajouterai qu'il faudrait bien aussi ne considérer les cinq millions de syndiqués que comme un palier dans notre marche en avant. Il y a beaucoup plus de cinq millions de syndicables en France. Il existe encore bien des usines où le syndicat n'a pas pénétré. Nous avons encore de belles possibilités de recrutement. Y pense-t-on?

Amiens, seule formule syndicale

Juste avant le Premier Mai, Mme Sailly-Lainé avait relevé, dans sa « Vie sociale » de la République, *les difficultés que nous avons rencontrées dans notre tentative de regroupement des syndicalistes, difficultés que j'avais indiquées sans détour ici-même, il y a un mois. Mme Sailly-Lainé marque quelque surprise de nous voir n'envisager « un réveil du syndicalisme que grâce à un retour dans le passé ». Elle se demande s'il n'y a pas d'autre ressource. Elle pense qu'il pourrait se créer « un courant adapté aux conditions et aux exigences de 1937 — un courant syndicaliste et constructif ».*

Je n'ai jamais cru qu'une renaissance du syndicalisme pourrait s'opérer dans l'abstrait. Il me paraît, au contraire, impérieusement nécessaire de travailler dans le réel, et il est certain que les conditions sociales de 1937 sont bien différentes de celles de 1906. Mais la formule d'Amiens n'avait pas de valeur que pour 1906. Elle était une formule d'avenir. Plus de trente ans après, la synthèse qu'elle réalisait entre la besogne quotidienne et la besogne d'avenir du syndicalisme ouvrier a conservé toute sa valeur. Le formidable développement actuel de nos syndicats n'a été possible que dans la mesure où les militants ont appliqué cette synthèse, où ils ont adopté l'esprit d'Amiens aux conditions de 1937, — et cela, la plupart du temps, sans le dire, sans peut-être même le savoir.

Pour que le mouvement syndical soit « constructif », il doit d'abord être fort. Il ne peut être fort que s'il réunit tous les courants, tous les états d'esprit, tous les ouvriers. Cette réunion, cette harmonie n'est évidemment possible que dans l'indépendance, dans l'autonomie du mouvement, c'est-à-dire sur les bases d'Amiens. Dès que le mouvement syndical se rattache à une école politique, il perd une partie de ses forces, il s'interdit de faire en son sein l'unité ouvrière.

Trente ans après 1906, les buts essentiels du mouvement syndical sont restés les mêmes: bataille revendicative quotidienne et, parallèlement, effort pour la disparition du salariat

et du patronat, effort révolutionnaire. Cela s'appelle peut-être autrement en 1937 *qu'en* 1906, *mais le fond de la question n'a pas changé. Pour* réaliser *dans l'un ou l'autre domaine, il faut toujours partir de la base d'Amiens, seule formule syndicale, qui garantit à notre mouvement sa personnalité et ses moyens.*

L'épée de Dimitrov

L'Humanité *a publié, le* 2 *mai, un article de Dimitrov, secrétaire de l'Internationale communiste, dont il convient de conseiller la lecture. Fort opportunément, Dimitrov nous rappelle que si, pour le moment, les communistes font patte de velours, il est toujours possible qu'ils en reviennent à la manière forte de la « 3e période ». Les « leaders réactionnaires » — ce sont les propres termes de Dimitrov — de la F.S.I. et de l'I.O.S. en prennent pour leur grade. C'est, sans doute, à titre d'avertissement, jusqu'au jour où l'on mettra en pratique générale un texte du VIIe Congrès de l'I.C. que Dimitrov rappelle impérieusement. Le VIIe Congrès de l'I.C. a dit que « actions communes avec les partis et organisations social-démocrates, non seulement n'excluent pas, mais au contraire rendent encore plus nécessaire une critique sérieuse et motivée du réformisme social-démocrate en tant qu'idéologie et pratique de collaboration de classes avec la bourgeoisie, ainsi qu'une explication patiente aux ouvriers social-démocrates, des principes et du programme du communisme. »*

Dimitrov déclare que celui qui ne suit pas cette indication du VIIe Congrès est « un mauvais champion de l'unité... » Nous sommes prévenus. L'épée de Dimitrov reste suspendue sur nos têtes...

M. CHAMBELLAND.

A la Fédération des Cuirs et Peaux

Le camarade Edmond Delbart, secrétaire du Syndicat des Cuirs et Peaux de Roubaix, donne, dans *Syndicats* du 22 avril, de nouveaux renseignements sur le congrès de sa fédération, tenu à Paris fin mars. Nous avons enregistré ici-même la conquête de cette fédération par les communistes. Mais cette conquête est plus complète que nous ne le pensions. Delbart écrit : « ...Michels, député communiste, continuera d'être membre du bureau fédéral, et, la région parisienne comptant un grand nombre de syndiqués et tous les autres membres du nouveau bureau appartenant à cette région, *ce sont uniquement des ex-unitaires qui dirigent la Fédération* ».

Fournier, secrétaire du Syndicat de Fougères, qui avait succédé au secrétariat de la Fédération confédérée au triste Marius Roux, est en effet éliminé du bureau fédéral. Il a subi, écrit Delbart, « *un tel flot de calomnies* que, malgré notre insistance auprès de lui, il n'a pas accepté que soit posé le renouvellement de son mandat ».

Après avoir dit que les petits syndicats ont été « roulés » en acceptant un nouveau mode de représentation au Comité fédéral, mode qui aboutit à placer la Fédération sous la direction des communistes parisiens, Delbart relate que la liberté d'expression ne fut pas garantie au Congrès :

« Tandis que les ex-unitaires pouvaient s'expliquer en toute quiétude — écrit-il — nos amis Daudin et Matadin furent constamment interrompus dans leur exposé par Gibault et Maurice plus particulièrement. Mieux!.. Attaqué par Gibault, il ne m'a pas été possible d'y répondre. »

Delbart conclut en affirmant que la C.G.T. court un danger. Cela est certain. Il n'est que temps de s'en rendre compte !

Synchronisme...

L'opinion de la C.G.T. sur la politique internationale s'exprime dans le *Peuple*. Or, dans le *Peuple*, c'est le camarade Maurice Harmel (un vieil ami de Monmousseau) qui tient la rubrique. Donc, la C.G.T. (cinq millions d'adhérents) parle pour les affaires extérieures par la bouche de Maurice Harmel. C'est un tantinet dangereux, voire même redoutable. On s'en aperçoit quand ont lit des articles comme celui qu'Harmel a consacré, dans le *Peuple* du 21 avril, à l'entretien Lansbury-Hitler.

« ...Lansbury, écrit Harmel, est un de ces hommes devant qui on tire très bas son chapeau, mais sans éprouver aucune envie de les suivre... Tant de confiance désarme... Ses déclarations au correspondant du *Daily Herald* ...témoignent d'une complaisance pour le moins excessive... Il s'est contenté de quelques paroles générales que le Führer ne pouvait manquer de lui prodiguer trop heureux de tenter à si bon prix une opération à l'adresse de l'opinion anglo-saxonne... L'expérience exige que l'on attende aux actes l'Allemagne et son dictateur... On s'est extasié sur les sympathies que le docteur Schacht se découvrait pour la coopération internationale, sans même se rendre compte qu'elles cherchaient à s'exprimer en tonnes de cuivre du Katanga. »

Nous avons détaché du contexte — sans le trahir — quelques phrases d'Harmel. Parce que, la veille au soir, nous avions justement lu dans le respectable *Journal des Débats* un article signé de M. Pierre Bernus où, chose curieuse, nous avions trouvé une opinion assez voisine de celle du *Peuple*. Le rapprochement s'impose. Voyez :

« ...Certains des propos que M. Lansbury a tenus après sa longue entrevue avec le Führer montrent — écrit M. Pierre Bernus — toute l'immensité de sa naïveté... L'Allemagne, dont les difficultés sont grandes, éprouve le besoin de quelque chose de nouveau qui lui donne l'espoir d'obtenir des crédits ou l'occasion de soulever des questions délicates, comme celle des colonies... Il est donc naturel qu'on accueille sans enthousiasme et même avec une certaine méfiance cette manifestation... La plus grande prudence est de rigueur. »

Le *Peuple*, organe officiel de la C.G.T., et le *Journal des Débats* se rejoignent... Le synchronisme serait plaisant, s'il n'était de ceux qui nous conduisent à la guerre.

Le danger de la colonisation syndicale

C'est avec satisfaction qu'on a lu, dans le numéro du 22 avril de *Syndicats*, un article de Georges Dumoulin sur la « Colonisation syndicale ». Nous avons trop regretté la timidité de *Syndicats* pour ne pas marquer quelque plaisir de son entrée dans la lice.

Dumoulin retrace clairement le schéma de la manœuvre la plus courante : « Il est remarquable de constater — écrit-il — que nos camarades communistes, quand ils n'ont pas la majorité dans une Union départementale, réclament farouchement l'usage de l'unanimité. Ils affectent d'être émus pour dire : « Unanimité, camarades ! Unité totale ! Union... Union... camarades ! Faisons-nous des concessions réciproques, camarades, et votons unanimement. » Puis, quand ils ont la majorité, en un tour de main, avec la plus entière désinvolture, ils étranglent la minorité. Il est non moins remarquable de constater que les camarades ex-confédérés coupent généralement dans le panneau, se laissent séduire par les appels à l'unanimité, n'usent pas de leur majorité quand ils en disposent et se passent eux-mêmes le lacet au col. »

« Pour ma part, ajoute Dumoulin, je ne suis pas dupe... »

Bien que Dumoulin avoue n'avoir aucun goût pour se lancer dans une nouvelle bagarre, son article constitue un acte dont la portée devrait être considérable si les réformistes et les révolutionnaires disposés à lutter pour l'indépendance du syndicalisme pouvaient s'unir. Malheureusement, Dumoulin constate, comme nous l'avons constaté nous-mêmes, que « les hommes qui voient le même péril se dispersent dans des chapelles et des sectes sans parvenir à se rencontrer pour s'entendre ».

D'accord avec Dumoulin pour regretter cet état de fait, nous ne pouvons cependant pas nous associer à la conclusion qu'il en tire, conclusion provisoire, espérons-le : « Alors, poursuit-il, autant laisser venir le mal pour que le remède se dégage lui-même des excès de la maladie. » Nous ne sommes pas de cet avis. Si nous laissons venir le mal, la C.G.T. connaîtra le sort de la C.G.T.U. Et, alors, il sera bien tard pour administrer le remède, trop tard, peut-être... N'est-il pas déjà trop tard ?

Des conseils judicieux d'Hénaff

Au cours de la grève brusquée des spectacles parisiens (du 18 au 21 avril) Hénaff, l'un des secrétaires de l'Union des Syndicats, fit des déclarations qui méritent — une fois n'est pas coutume — d'être retenues.

Cette grève fut déclenchée contre la volonté des militants des syndicats et contre la volonté d'Hénaff lui-même. Au meeting du *Petit Journal*, le dimanche 18 avril, ceux-ci se prononcèrent contre la grève immédiate, mais furent très mal reçus par les intéressés. Alors, Hénaff fut amené à dire ceci aux protestataires :

« *Ce ne sont ni les cris, ni les sifflets qui modifieront le jugement des militants placés aux postes de responsables. C'est le devoir de ceux-ci de montrer que, pour certaines grèves, il est nécessaire d'avoir avec soi l'opinion publique.* »

En dépit de ce conseil judicieux, la grève fut votée à l'unanimité moins quelques voix. Mais elle ne fut malheureusement pas générale. Le lendemain, Hénaff reprenait la parole et déclarait :

« *J'avais raison de vous dire, hier, que la grève n'était pas une partie champêtre et qu'il importait de la préparer sérieusement...* »

Il nous plait d'entendre ce langage dans la bouche d'Hénaff, le même Hénaff qui, naguère.. Nous reproduisons ses paroles à l'intention de ses amis qui, dans les organisations qu'ils ne dirigent pas, poussent à des mouvements inconsidérés. Que n'écoutent-ils leur chef de file !

M. C.

L'exploitation des ouvriers agricoles d'Algérie

La souveraineté française, que nos féodaux mettent constamment en avant pour s'opposer à toute réforme en faveur des musulmans d'Algérie, c'est le droit à une exploitation éhontée des travailleurs indigènes. Une simple promenade dans la campagne algérienne suffit pour se rendre compte du degré de misère auquel sont maintenus les ouvriers agricoles. Il suffit également de se reporter aux documents officiels pour avoir la preuve chiffrée de l'exploitation féroce à laquelle se livrent les « pionniers de la colonisation ».

Voici, d'après l'arrêté préfectoral du 22 août 1936, les salaires journaliers normaux des travailleurs agricoles pendant la campagne 1935-1936 dans le département d'Alger :

Catégories d'ouvriers	1re Région Alger	3e Région Zone de Médéa	Zone de Miliana	4e Région Orléansville
Ouvriers de la vigne:				
Coupeur	6 à 10 fr.	4 à 5 fr.	7 fr.	
Porteur	8 à 12 fr.	5 à 5 fr. 50	8 fr.	7 fr.
Ouvrier de cave	10 à 12 fr.	6 à 7 fr.	8 fr.	
Piocheur	8 à 9 fr.	5 à 6 fr.	8 fr.	5 fr.
Charretier	10 à 14 fr.	6 à 7 fr.	8 fr.	
Conducteur (14 à 17 ans)				3 à 4 fr.
Petite main (8 à 14 ans)				2 fr.
Vendangeurs (enfants et femmes)				2 à 4 fr.
Tailleur de vigne	14 à 20 fr.	6 à 7 fr.	9 fr.	
Greffeur de vigne	18 à 25 fr.	250 à 300 fr. le mille	300 fr. le mille	
Conducteur de tracteur et machines agricoles	12 à 30 fr.	10 à 12 fr.	10 à 12 fr.	
Ouvriers employés dans la culture des céréales:				
Manœuvre				5 fr.
Laboureur (homme fait)				6 fr.
Conducteur (14 à 17 ans)				3 à 4 fr.
Petites mains (8 à 14 ans)				2 fr.
Travaux de jardin:				
Maraîcher		6 à 7 fr.	8 fr.	8 à 9 fr.
Spécialiste				14 à 15 fr.
Femme				4 fr.
Jeune fille de 14 à 16 ans				3 à 4 fr.
Ouvrier à capacité réduite	50 % de réduction des prix ci-dessus.			

La commission des salaires a proposé de majorer ces salaires de 33 à 40 % pour la campagne 1936-1937.

Jean LEUNOIS.

Comment améliorer les conventions collectives

Voici des indications précieuses formulées par les camarades du Cercle Syndicaliste Lutte de Classes sur la question brûlante du renouvellement des conventions collectives.

Position de principe

Deux conceptions existent sur la question des conventions collectives :

1°) La conception réformiste considérant la signature de conventions collectives comme une garantie de la paix sociale et la défense de l'intérêt général.

Elle tend à substituer par la convention collective et son complément l'arbitrage obligatoire, la notion de la collaboration des classes, du capital et du travail, à celle de la lutte des classes, la lutte du travail contre le capital.

2°) la conception du syndicalisme lutte de classes considérant que la signature de conventions collectives consacre la reconnaissance *en fait* par le patronat du syndicalisme ouvrier.

Elle apporte pour une durée déterminée des garanties à la classe ouvrière en matière de salaires, respect du droit syndical, meilleure application de la législation sociale. Elle soude les salariés autour du syndicat et crée les prémices d'une action ultérieure pour l'obtention de nouvelles revendications, les nouveaux droits.

La convention collective, en résumé, est l'expression juridique du rapport réel des forces établi entre la classe ouvrière organisée et le capitalisme organisé.

Elle marque un armistice, mis à profit par les salariés, pour renforcer leur position en vue de nouvelles victoires et l'acheminement vers un nouvel ordre social.

La loi sur les conventions collectives est, dans cet esprit, une victoire considérable arrachée sur le patronat par l'action autonome de la classe ouvrière. Ce n'est pas une victoire du parlementarisme qui, une fois de plus, a consacré légalement ce que les ouvriers, au préalable, avaient *en fait,* imposé. Cette loi est un des succès les plus importants des luttes de juin 1936.

Les conventions collectives actuelles sont incomplètes

La plupart des conventions signées dans l'industrie privée se limitent aux attributions des délégués d'ateliers, questions de salaires, appointements et droit syndical. L'intégration des lois sociales votées dans ces conventions n'est pas obtenue.

La généralisation des conventions collectives n'est pas encore acquise dans toutes les industries et l'agriculture 8 mois après la promulgation de la loi.

Nature des améliorations à apporter aux conventions collectives

Obtenir l'unification des clauses générales des conventions. Reviser la procédure concernant la qualité d'électeur et les conditions d'éligibilité des délégués d'ateliers. Extension de leurs droits et attributions.

Modification de la procédure d'élection des délégués

1°) Suppression du temps de présence à l'entreprise fixé à 3 mois par l'accord Matignon, pour être électeur, aux élections de délégués d'atelier;

2°) Suppression du temps de présence d'un an à l'entreprise pour être éligible;

3°) Ramener de 25 ans à 21 ans, majorité légale, l'âge pour être éligible;

4°) Suppression de la clause exigeant la nationalité française pour être éligible aux fonctions de délégué d'atelier. La qualité de salarié, selon les traditions internationalistes du mouvement syndical, est suffisante;

5°) Spécifier qu'une condamnation pour action syndicale, « entrave à la liberté du travail », ne peut empêcher un salarié d'être éligible;

6°) Introduction d'une clause identique, à la procédure en vigueur pour l'élection des délégués mineurs spécifiant que les candidats présentés comme titulaires et suppléants par le syndicat, doivent être proclamés élus, s'ils ont obtenu le chiffre de voix nécessaire dans l'ordre de présentation et non d'après le plus grand nombre de voix obtenu par l'un des deux candidats;

7°) Suppression de la clause fixant à un an la durée du mandat des délégués d'ateliers par l'introduction d'une nouvelle clause spécifiant que les délégués sont révocables à tout moment si la majorité des ouvriers juge leur activité non conforme à la défense de leurs intérêts.

Extension des attributions des délégués d'ateliers

Introduction d'une clause dans la convention collective garantissant l'emploi des délégués d'ateliers pendant toute la durée de leur mandat, et augmentation de leur nombre.

Extension du pouvoir des délégués d'ateliers concernant l'hygiène et la sécurité, identiques à celui des inspecteurs du travail.

Obligation pour l'inspecteur du travail visitant une entreprise, de se faire accompagner par les délégués d'ateliers.

Droits des délégués d'ateliers de contrôler l'embauchage, le débauchage, les essais professionnels, de prendre connaissance des carnets de commande de l'entreprise.

Révision des barèmes de salaires et appointements

Dans les nouvelles conventions collectives, obtenir l'introduction d'une clause instituant l'échelle mobile des salaires, garantissant le pouvoir d'achat constant des salaires.

Réduire le nombre des additifs concernant les salaires de base des différentes catégories professionnelles. Rechercher entre les syndicats corporatifs un accord visant à unifier les salaires de garantie des professionnels et non-professionnels, quelle que soit la corporation.

Réduire l'écart entre les bas et hauts salaires par un relèvement des premiers.

Pour le personnel travaillant aux pièces, boni, à la guelte, etc., fixation d'un pourcentage pour la garantie d'une bonification minimum s'ajoutant aux salaires ou appointements de base.

Intégration de la législation sociale dans les conventions collectives

Dans une forme condensée, mais claire, les nouvelles lois sociales doivent être intégrées dans les futures conventions collectives.

a) La loi de 40 heures avec ses modalités d'application. Réclamer la suppression des dérogations en permettant le sabotage. Maintien de la seule dérogation pour travaux urgents se rapportant à la sécurité du personnel. Tierçage de droit des heures supplémentaires pour ce seul travail, et

récupération obligatoire par un repos correspondant de ces heures supplémentaires.

b) Intégration d'une clause dans la convention obligeant les employeurs à établir un règlement pour la prise par roulement des congés annuels payés. Durée de la période de roulement à fixer non inférieure à 4 mois.

Introduction du principe instituant un jour de congé payé par mois de présence pour tout salarié. Règlement des vacances selon le même principe, soit en cas de licenciement, soit en cas de départ volontaire du salarié.

Clauses diverses à modifier dans les conventions collectives

Modifications à apporter dans l'article des conventions collectives spécifiant qu'une semaine franche doit être respectée par les parties contractantes pour l'examen de réclamations formulées par l'une des parties avant la fermeture de l'usine ou l'arrêt du travail.

Une clause complémentaire doit permettre sans préavis, le déclenchement d'une action de courte durée pouvant revêtir le caractère d'une grève de solidarité ou démonstration débordant le cadre strictement corporatif. Une telle clause mettrait le syndicat patronal dans l'impossibilité de résilier le contrat, ce dernier n'étant pas violé par les salariés.

Réclamer la modification de la clause permettant le renvoi d'un salarié pour maladie, accident, service militaire, par le patron après préavis envoyé par lettre recommandée.

Le remplacement du malade, de l'accidenté, du soldat, s'il est rendu nécessaire, ne peut être que provisoire. L'intéressé doit, dans l'un de ces cas, avoir la garantie de son emploi.

En matière de délai-congé, ou préavis, paiement par le patron pour tout salarié à l'heure, de 2 heures par jour, pour la recherche d'un nouvel emploi, pendant la durée du préavis fixée par les us et coutumes de la corporation.

Conclusion

Ce schéma ne traite pas toutes les questions intéressant les conventions collectives. Il vise surtout à donner aux militants syndicalistes des suggestions pour l'amélioration des conventions existantes.

Ces suggestions intéressent surtout, et même essentiellement les conventions des salariés de l'industrie privée et du commerce. Le personnel à statuts (fonctionnaires, employés des services publics) est régi différemment et ce sujet n'a pas été abordé. Un schéma particulier pour cette catégorie de salariés est indispensable.

Le Cercle Syndicaliste Lutte de Classes, en apportant sa contribution à l'examen de la question d'actualité du renouvellement et de l'amélioration des conventions collectives, pense avoir fait œuvre constructive et bien servi les intérêts de la classe ouvrière. Il persévérera dans cette voie en éduquant les exploités dans l'esprit du véritable syndicalisme lutte de classes.

Un exemple à suivre

Le camarade H. Zisly ne s'est pas contenté de signaler la brochure d'Yvon, il en a publié de nombreux passages dans plusieurs numéros de « La Voix libertaire ». Imitez son exemple. Commentez cette brochure dans vos organes syndicaux. C'est le meilleur moyen de lutter contre le jésuitisme stalinien et de gêner sa propagande.

Faites connaître la vérité sur l'URSS.

JOURNAUX • LIVRES, REVUES

FELICIEN CHALLAYE : **Jaurès.**
(*Mellotée*, édit., Collection *Les Philosophes*).

Il n'était pas du tout déplacé de faire figurer Jaurès dans une série de monographies des grands philosophes. Notre camarade Félicien Challaye a eu raison de contribuer ainsi à mieux faire connaître la pensée de Jaurès dans le grand public et le monde des écoles.

Aux militants, son livre fera mieux sentir ce que la pensée de Jaurès, dont on connaît les origines universitaires, gardait de métaphysique et pour ainsi dire de religieux, bien que cet homme génial sentît, vécût et comprît puissamment le réel.

Il apportait à l'action et à l'étude des problèmes sociaux un idéalisme foncier qui se heurtait parfois au matérialisme historique. Jaurès croyait en effet à la marche de l'humanité vers une harmonie supérieure et l'on ne s'étonnera pas que sa pensée ait été celle d'un grand conciliateur épris de synthèse, celle aussi d'un grand optimiste généreux.

C'est bien là son génie propre et peut-être aussi sa faiblesse. Le prolétariat veut parfois des guides qui sachent rompre, trancher, mieux coller au réel. Mais Jaurès sauve par une puissance d'intuition qui en fait un poète ce qu'il y a dans sa pensée d'un peu vaste et incertain, dans sa ligne politique d'un peu hésitant.

Ecrit avec une admiration évidente et méritée, ce livre est une excellente biographie intellectuelle.

RENE GARMY : **Il était une mine.**
(*Edit. soc. internationales*).

Ecrit sous une forme romancée qui est certainement plus agréable à lire qu'une pure monographie critique, cet ouvrage raconte l'histoire d'une mine de fer de l'Ariège, du Moyen Age à nos jours.

L'auteur, notre camarade Garmy, n'ignore rien de ce qui a été écrit sur son sujet. Il a pu, en outre, sur les lieux mêmes, s'en imprégner longuement. Grâce à lui, la « mine aux mineurs » franchira les limites de l'érudition locale pour faire son tour de France.

Ce qualificatif lui vient de ce qu'elle fut concédée aux habitants de la vallée de Vicdessos dès le XIIIe siècle, ce privilège ayant été confirmé par tous les régimes jusqu'en 1931, date où la mine de Rancié s'arrêta de travailler.

Le travers à éviter était de peindre sous des couleurs idylliques la vie de cette curieuse communauté des mineurs. Ils semblent avoir connu dans le passé le rêve même de bien des compagnons. Mais quels tracas ne connurent-ils pas!

Son sens de classe a permis à l'auteur de découvrir, dans cette vie minière primitive, des conflits, des antagonismes : heurts entre les « minerons » et les trafiquants du fer, concurrence entre cette mine et celles des autres vallées, lutte impuissante contre la grande industrie...

L'intérêt particulier du livre est dans ce sens des nuances historiques. Il est fort utile à un roman qui veut faire sentir la continuité de la vie. La leçon qui s'en dégage est que, sous tous les régimes, les ouvriers de Rancié se sont trouvés en face d'exploiteurs. Sans forcer la note nulle part et en introduisant un pittoresque discret, Garmy a écrit ainsi un chapitre attachant et original de l'histoire du travail.

A. RICHARD.

Le gérant : M. CHAMBELLAND.

Imp. S.N.I.E., 32, rue de Ménilmontant, Paris (20e).

